

VILLE DE LANDIVISIAU
BUDGET GENERAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

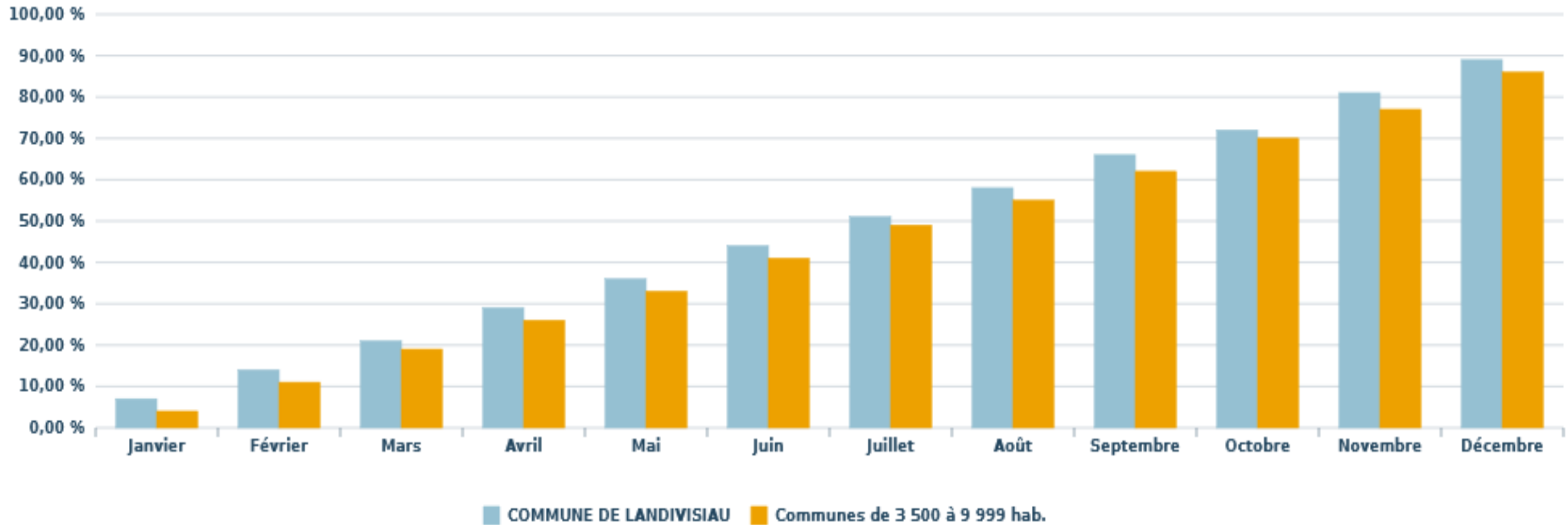
B.P. + D.M.

FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
OPERATIONS	BP + DM 2021	CA 2021	%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 942 323,00 €	12 860 262,94 €	107 %
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (avec charges rattachées)	9 996 019,79 €	9 400 435,37 €	94 %
Résultat de clôture 2021		2 438 730,44 €	
Résultat de clôture 2020 reporté		4 567 381,33 €	
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	1 276 043,36 €	- 1 276 043,36 €	
Résultats de clôture cumulés 2021		5 730 068,41 €	

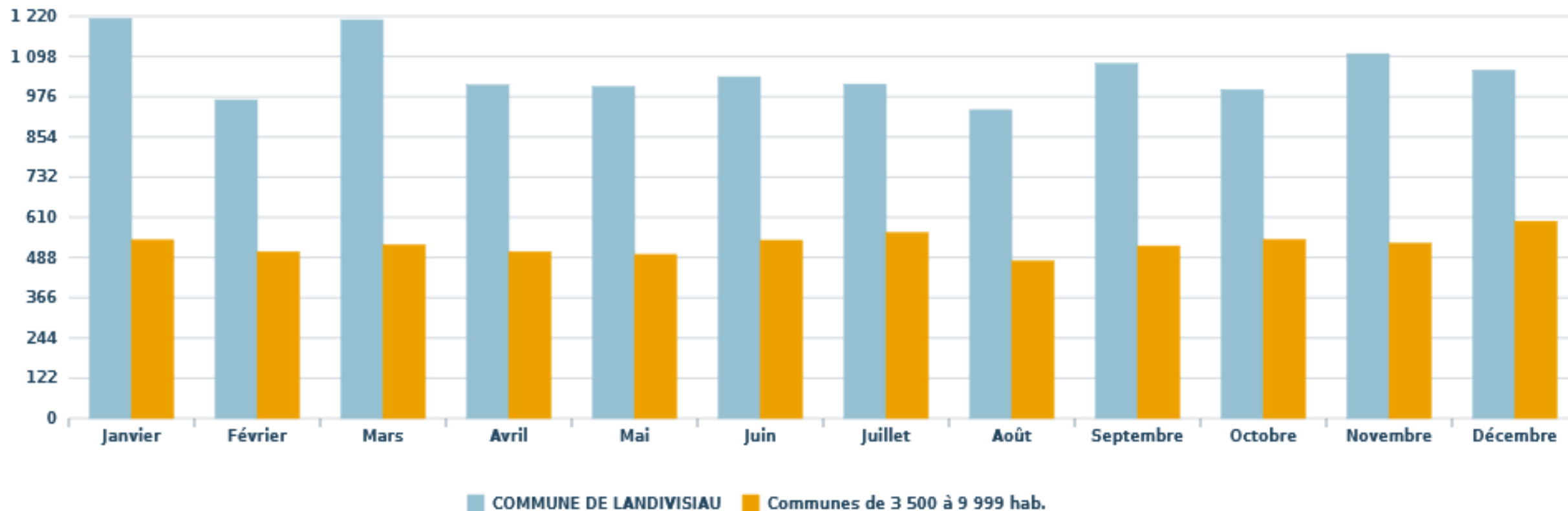
En 2021, le taux de consommation des dépenses réelles de fonctionnement a été tout au long de l'année supérieur au taux moyen constaté pour les communes de même strate

Le taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel



En 2021, 12 625 lignes de mandats ont été émises. Cette activité a été bien supérieure à la moyenne de l'activité comptable des communes de même strate

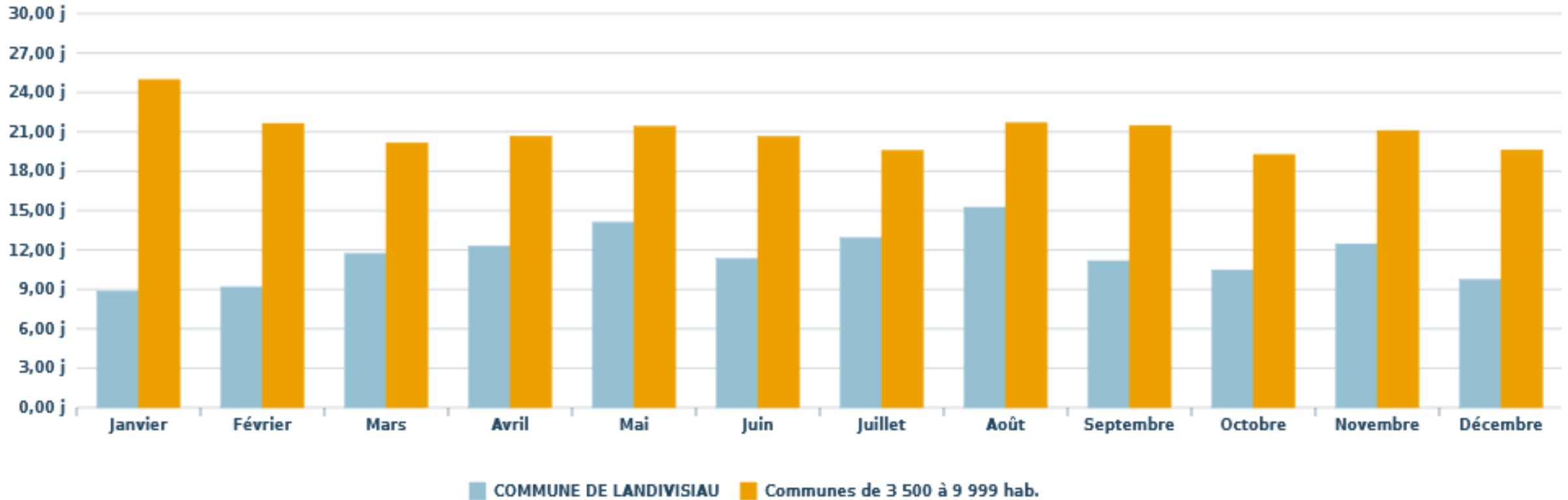
Le nombre de lignes de mandats émises



Nombre cumulé de lignes de mandats émises sur l'année : 12 625

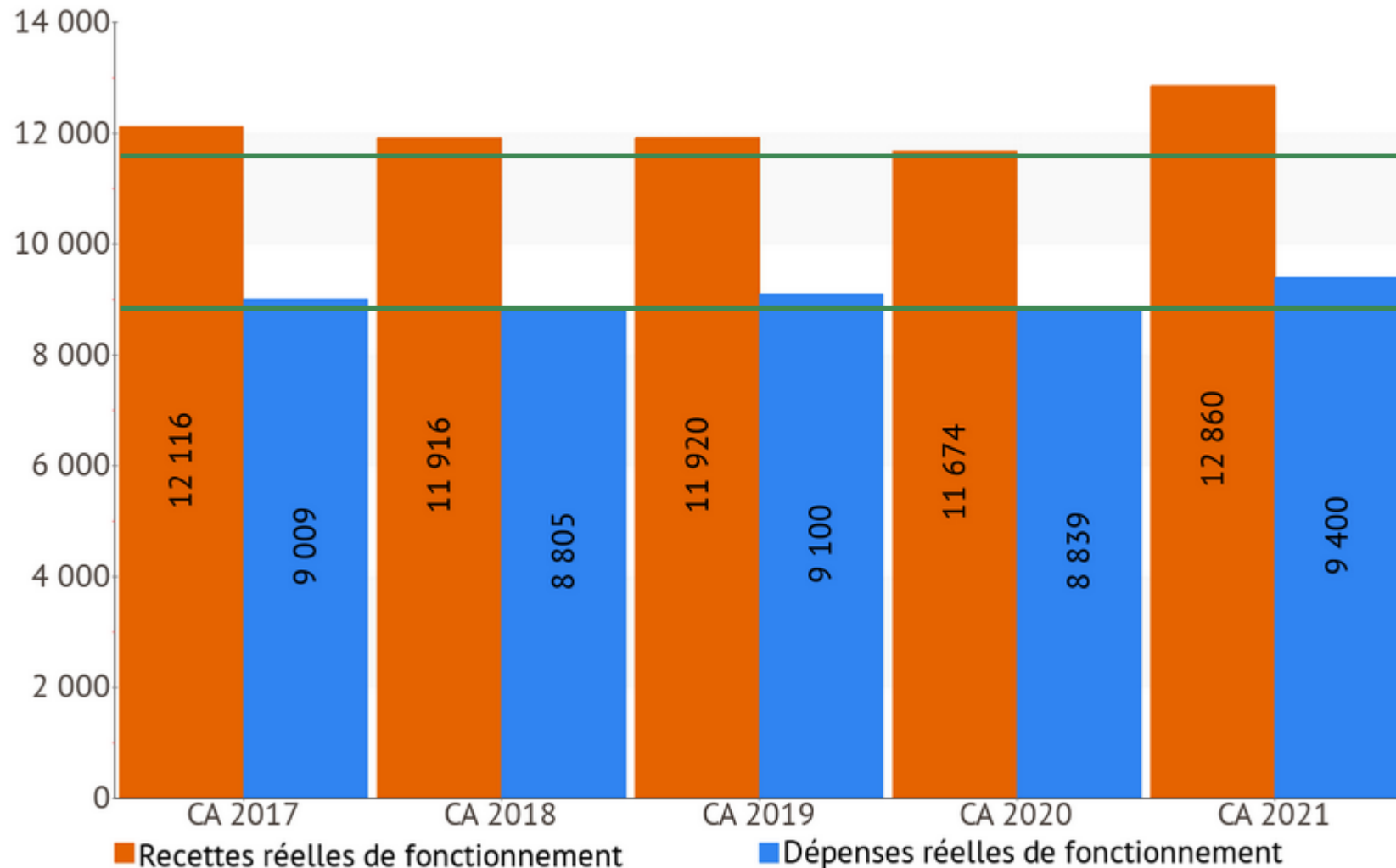
Malgré cette forte activité, le délai global de paiement c'est établi à 11,47 jours en 2021, soit un délai moyen près de 2 fois inférieur à la moyenne constatée pour les communes de même strate

Le délai global de paiement



Délai global de paiement annuel : 11,47 j
Taux de représentativité du DGP : 99,61 %

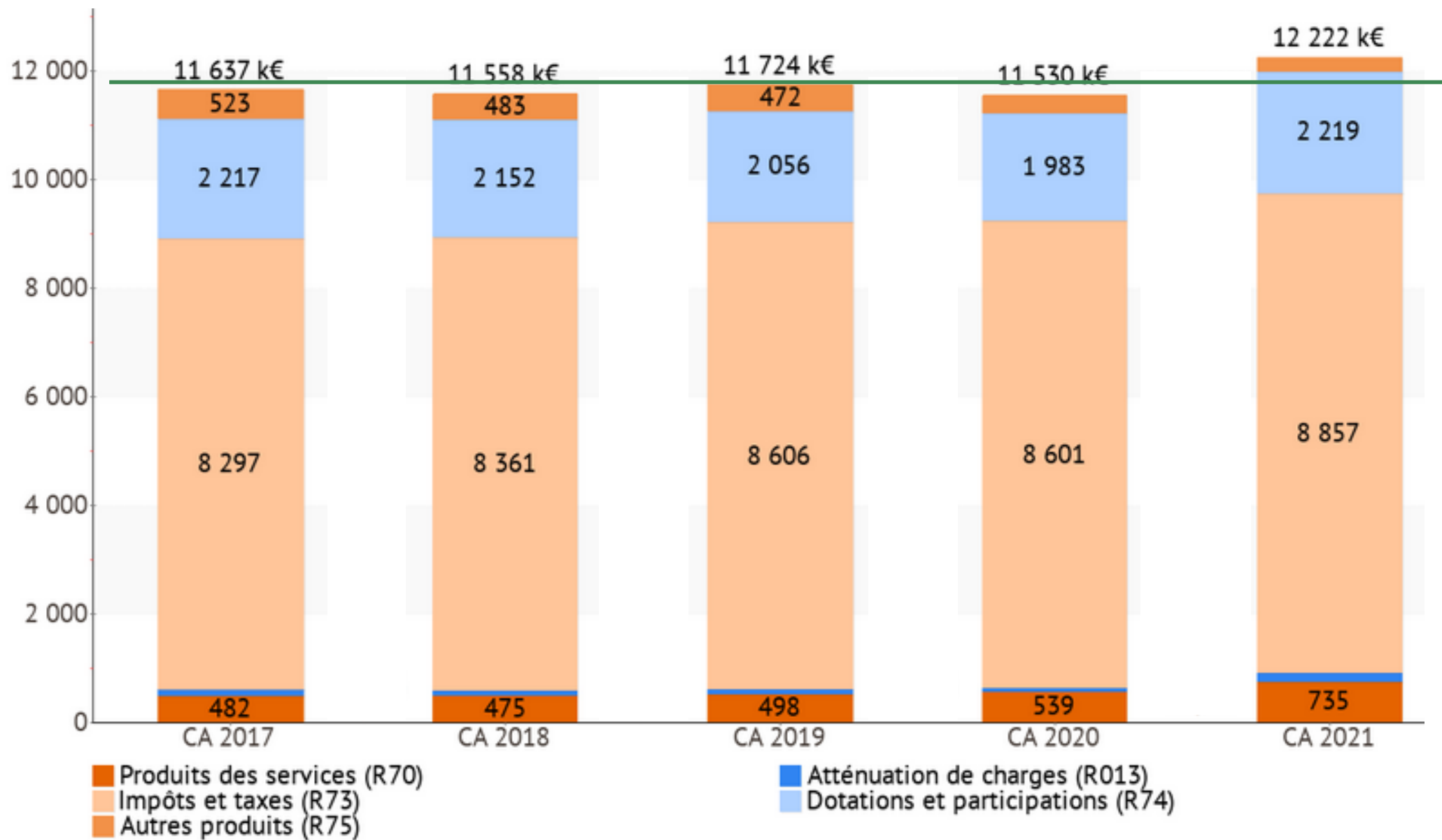
Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 12 860 K€, en hausse de + 1 186 K€ par rapport à 2020, notamment du fait de l'enregistrement des produits exceptionnels liés aux opérations de cessions d'actifs (638 K€). Sur la moyenne des cinq derniers exercices, les recettes ont progressé de + 1,5 % contre une évolution des dépenses de seulement + 1,07 %



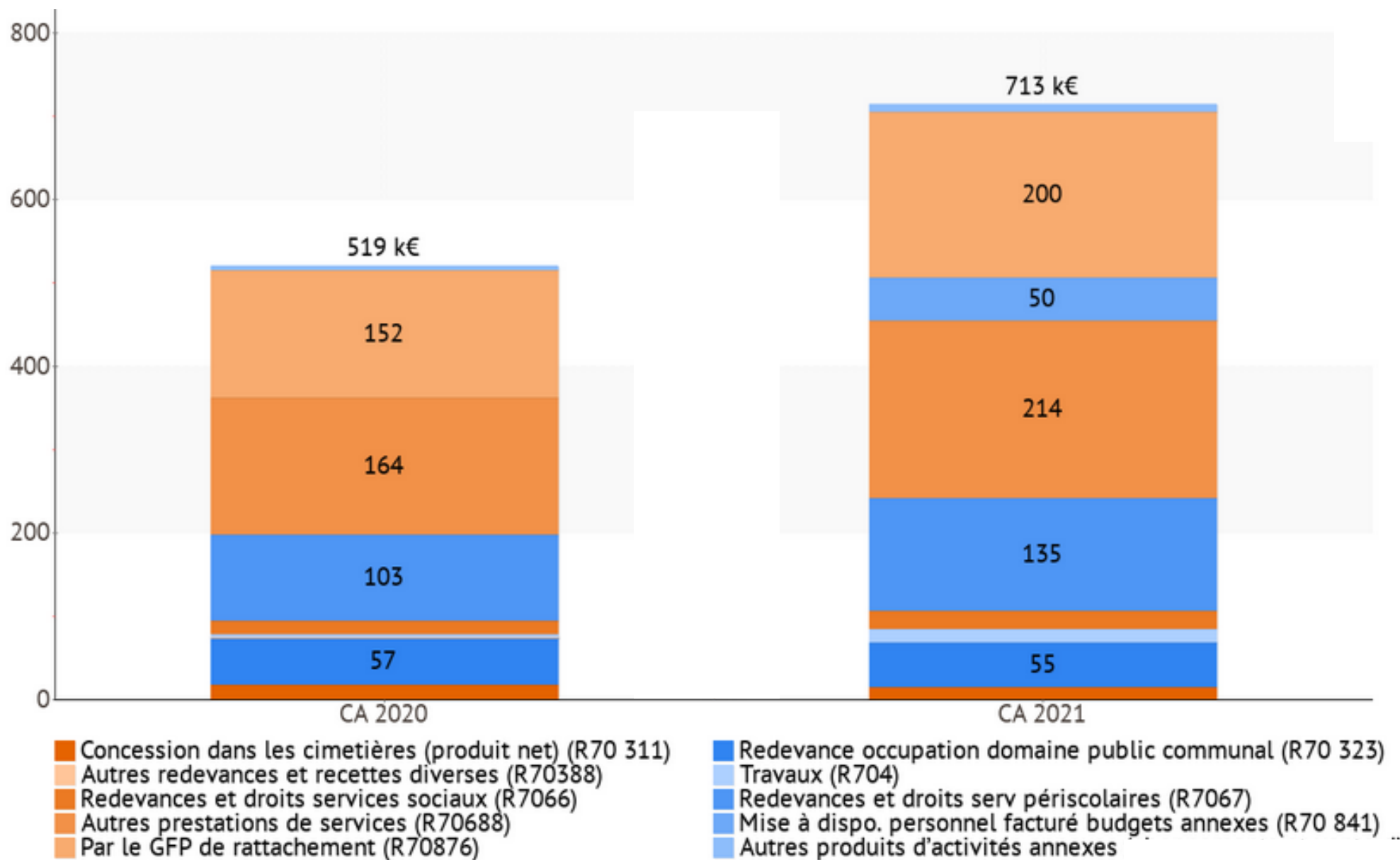
SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Zoom sur les principaux
postes de recettes**

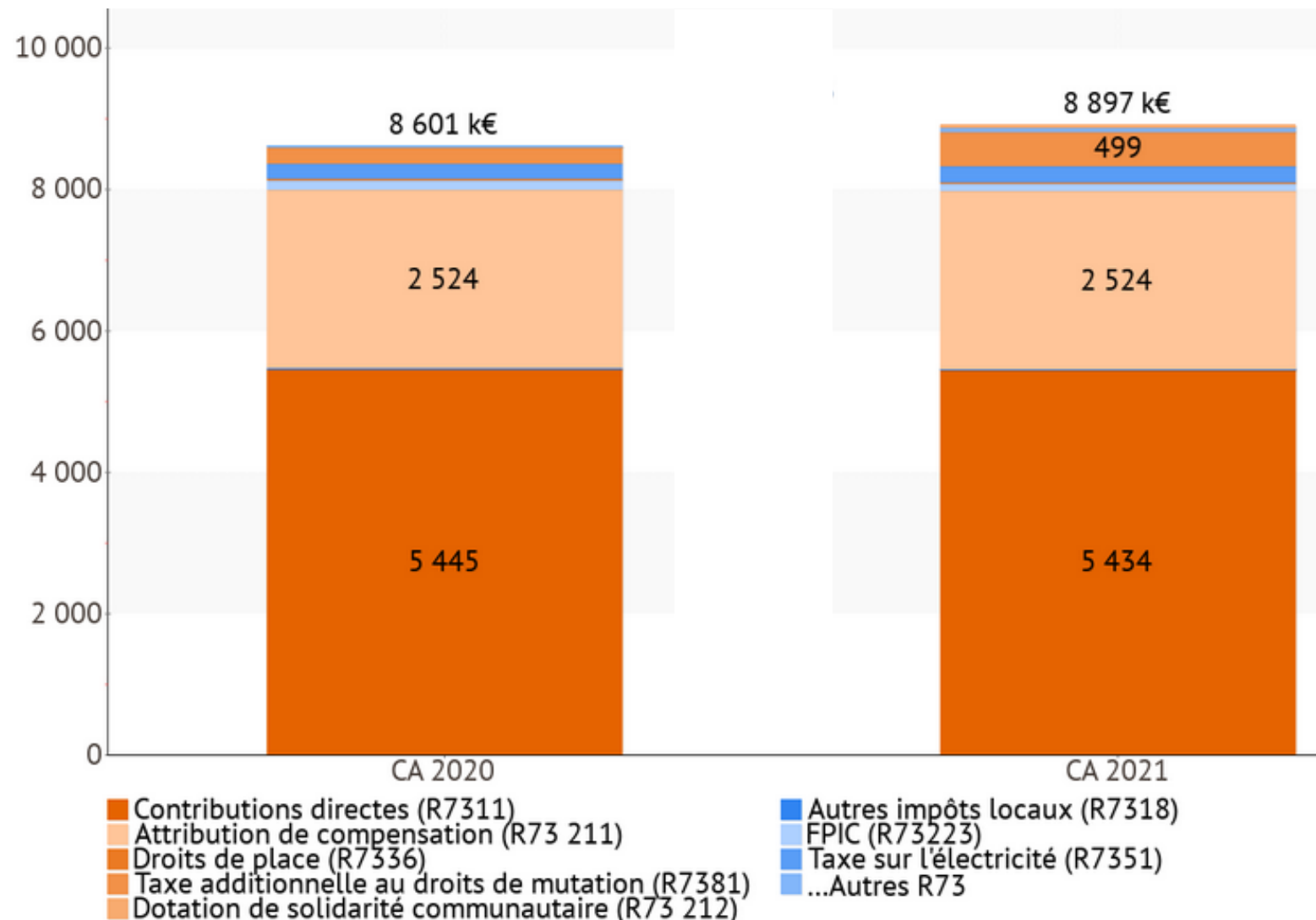
Entre 2020 et 2021, les recettes de gestion ont enregistré une progression de + 692 K€, soit un taux d'évolution de + 6 % entre les deux exercices (+ 5 % entre 2017 et 2021)



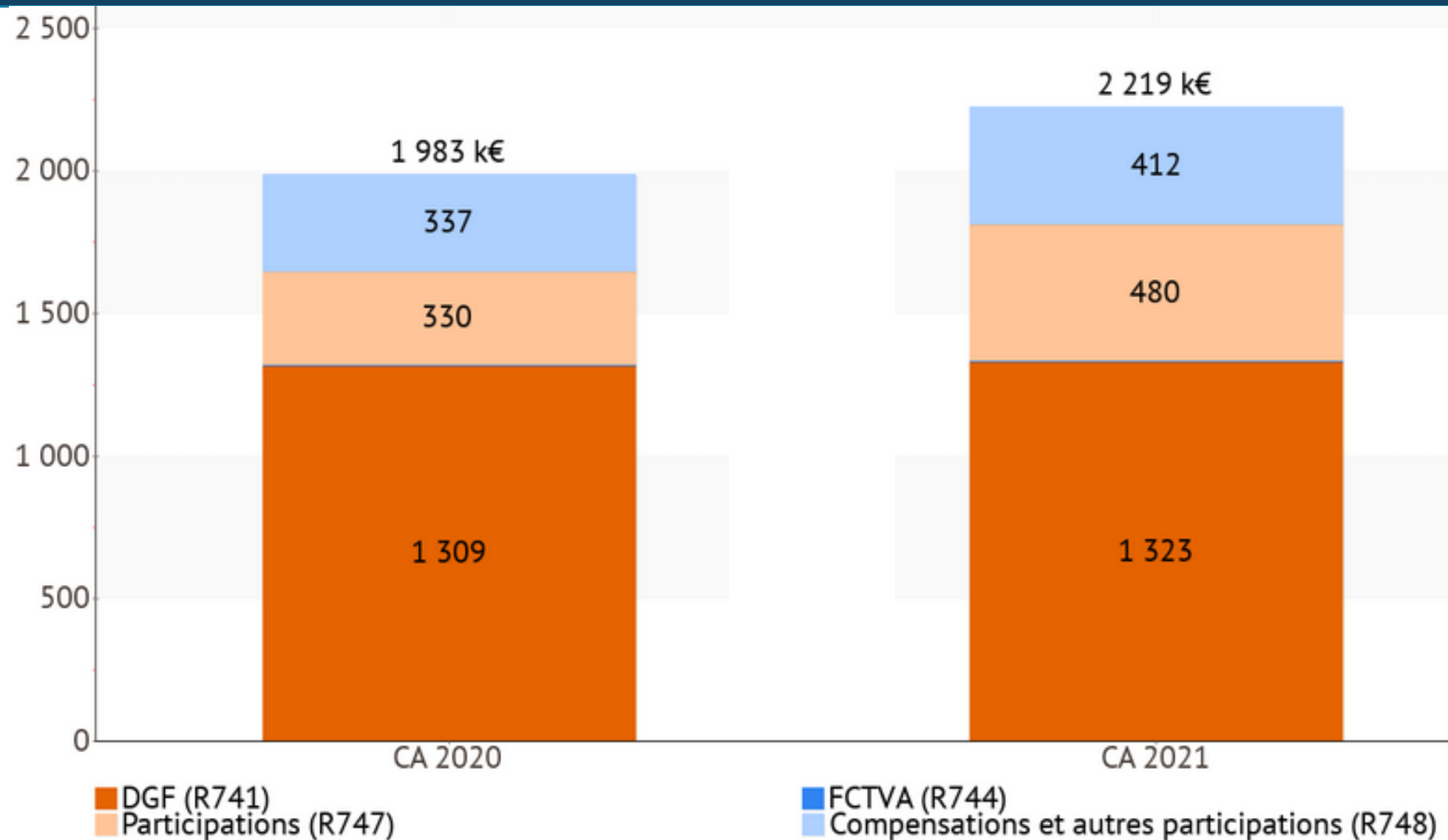
Chapitre 70 : globalement, les principaux produits d'activité des services ont retrouvé leur équilibre après les pertes subies en 2020 du fait de la crise sanitaire



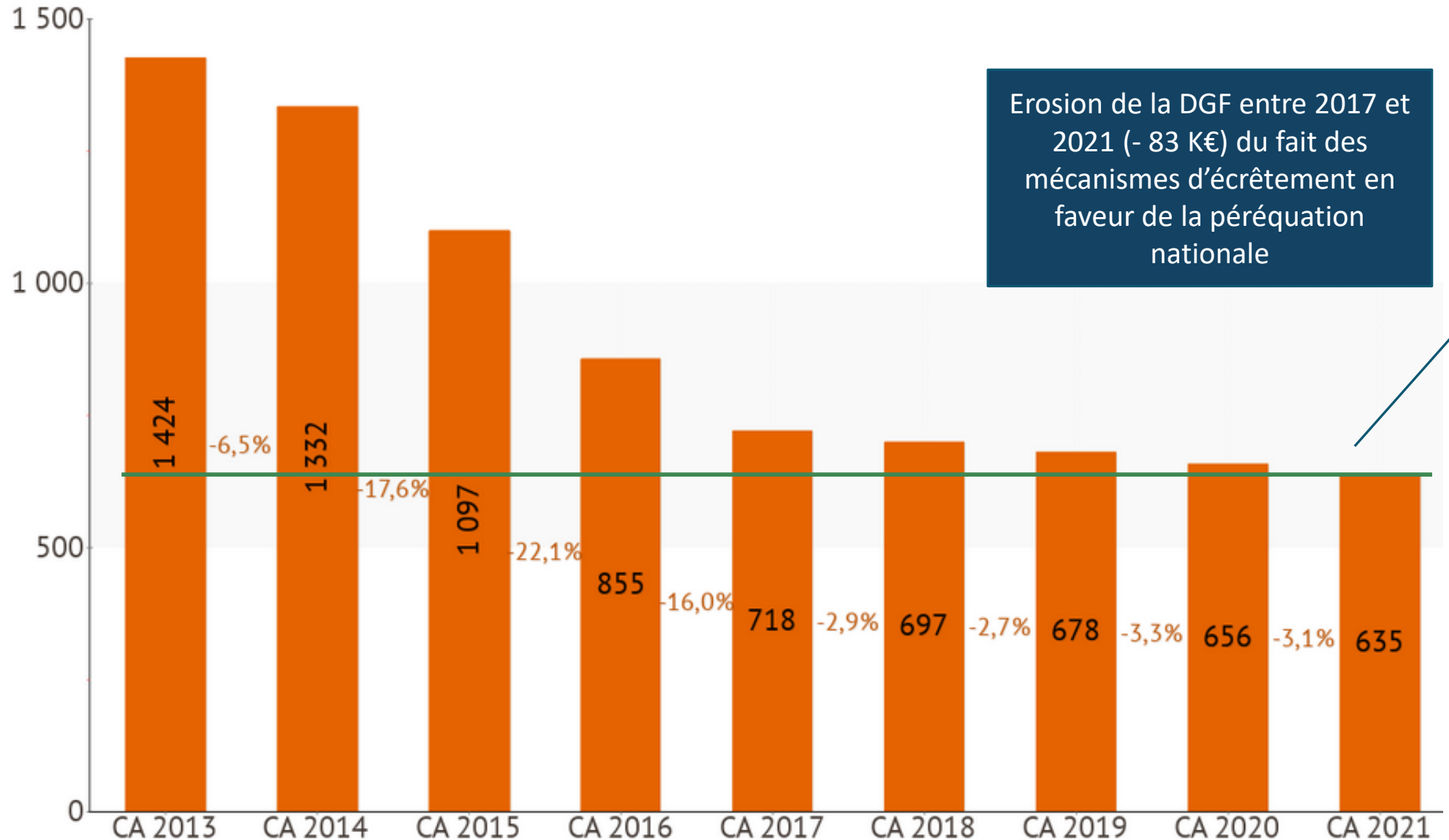
Chapitre 73 : le produit des contributions directes est resté globalement stable par rapport à 2020 (- 5 K€ en 2020, - 11 K€ en 2021). En revanche, compte tenu du dynamisme du marché immobilier, la taxe additionnelle aux droits de mutation - qui avait connu une forte baisse en 2020 du fait de la crise sanitaire (- 102 K€) - a enregistré un fort rebond (en partie lié au rattrapage) pour s'élever à près de 499 K€



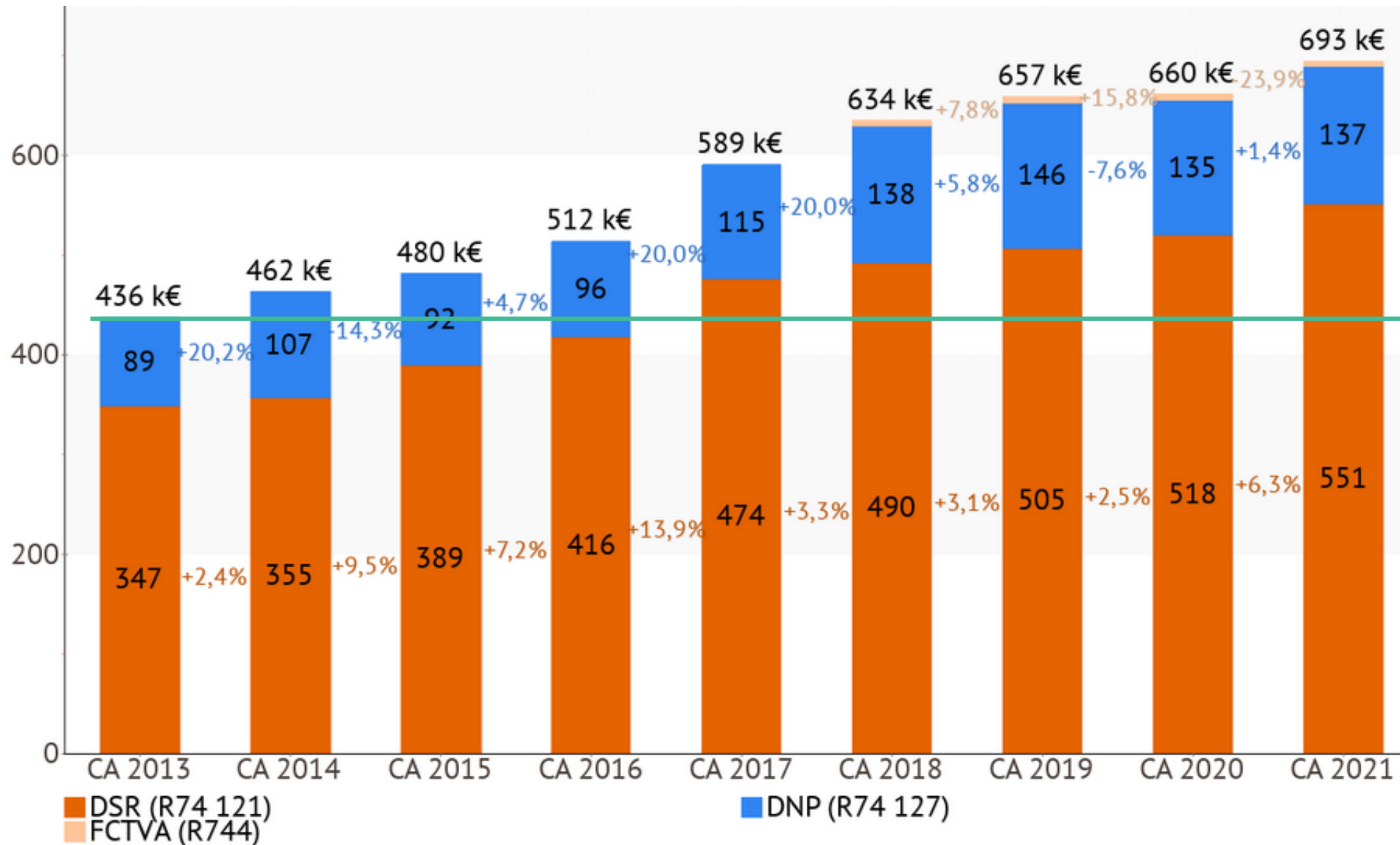
Chapitre 74 : les dotations et participations s'établissent au total à 2 219 K€, soit une progression de + 236 K€ par rapport à 2020. Cette hausse correspond en partie à la compensation de l'exonération de 50 % des impôts de production sur la T.F.B. (produits perçus en 2021 : 407 K€)



Entre 2013 et 2021, la dotation forfaitaire destinée à financer les compétences confiées par l'Etat à la commune a subi une baisse de 789 K€, soit - 55 %.



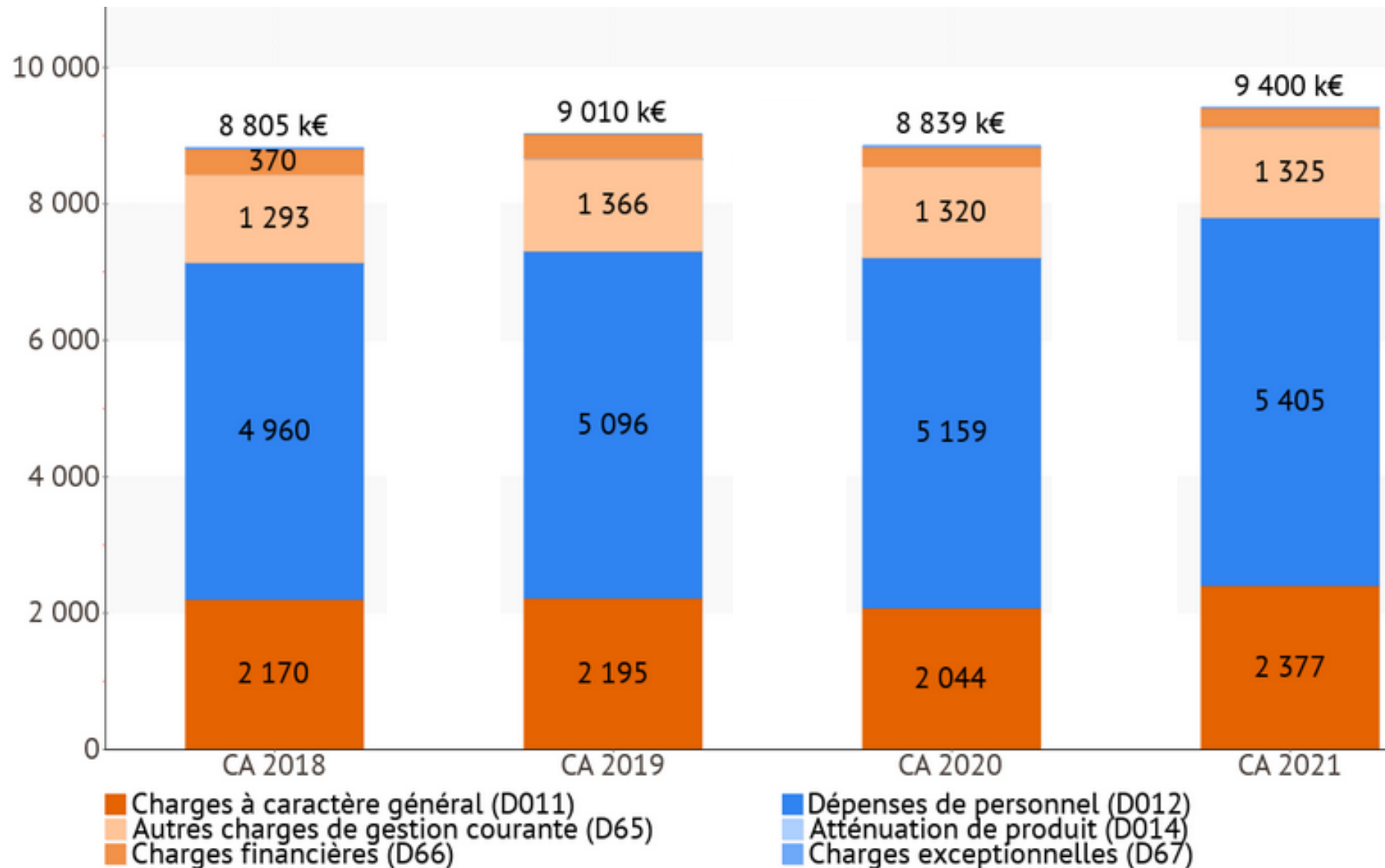
Si les reversements perçus au titre de la péréquation nationale (D.N.P. et D.S.R.) ont progressé de + 257 K€ entre 2013 – 2021, le solde net au détriment de la commune reste de – 532 K€



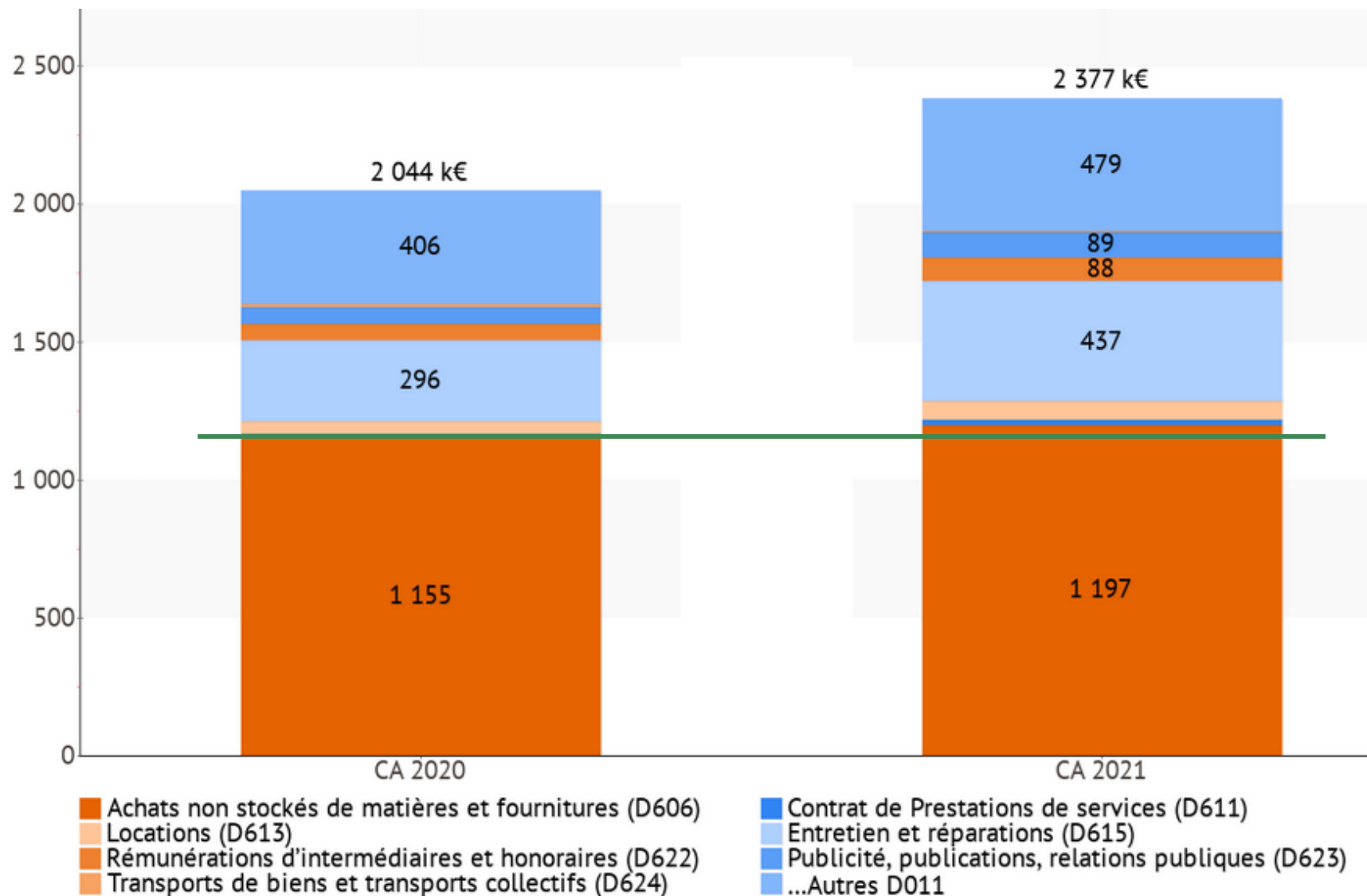
SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Zoom sur les principaux
postes de dépenses**

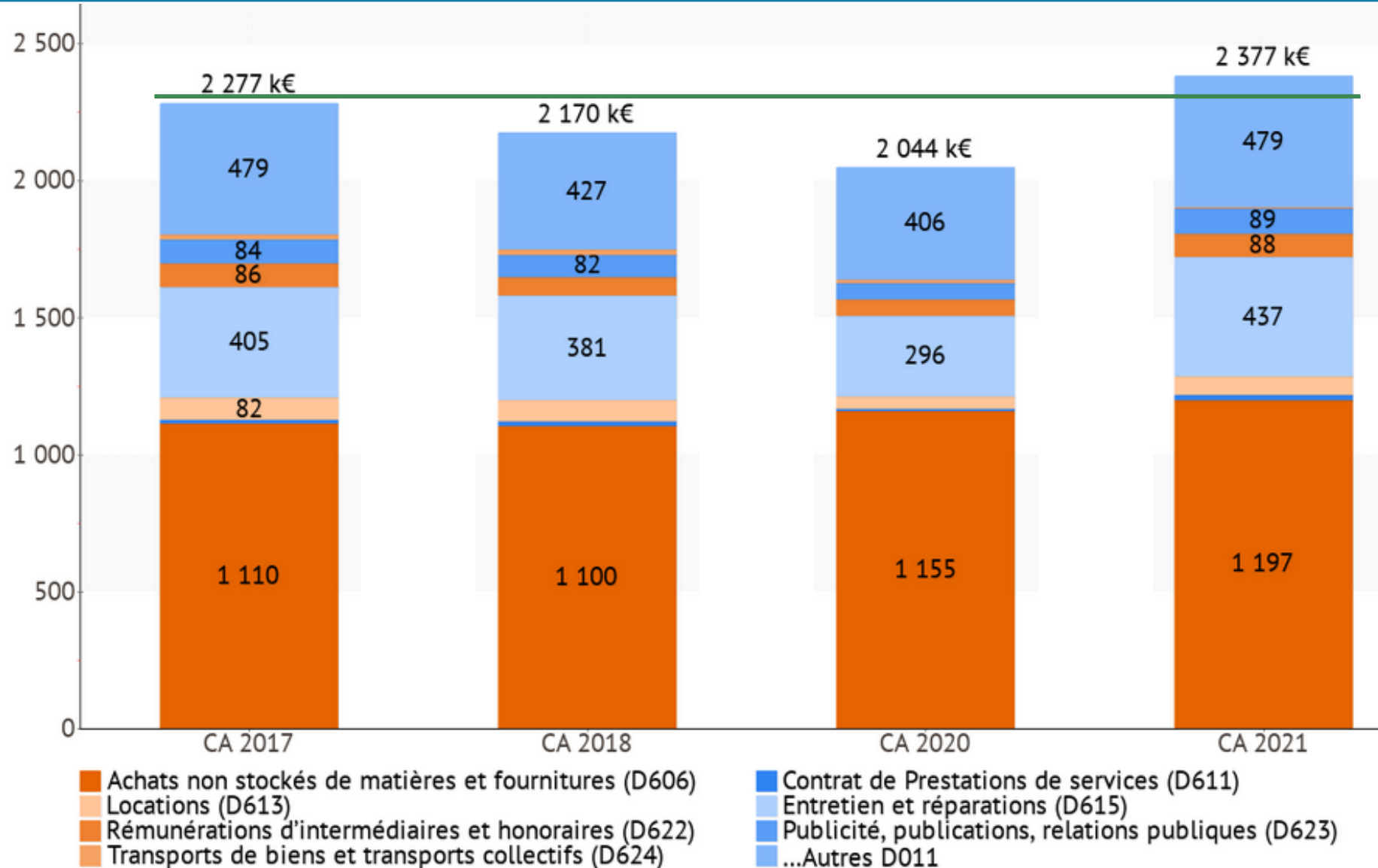
Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 9 400 K€, en hausse de + 561 K€ (soit + 6,3 %), après une baisse de 171 K€ en 2020, année marquée par les conséquences de la crise sanitaire



Chapitre 011 : en 2020, les charges à caractère général avaient enregistré une baisse de - 151 K€ du fait de l'arrêt de certaines activités. Avec le rattrapage de certaines dépenses et l'impact du festival « Moi les Mots », l'évolution 2020/2021 est portée à + 333 K€, soit + 16,2 %

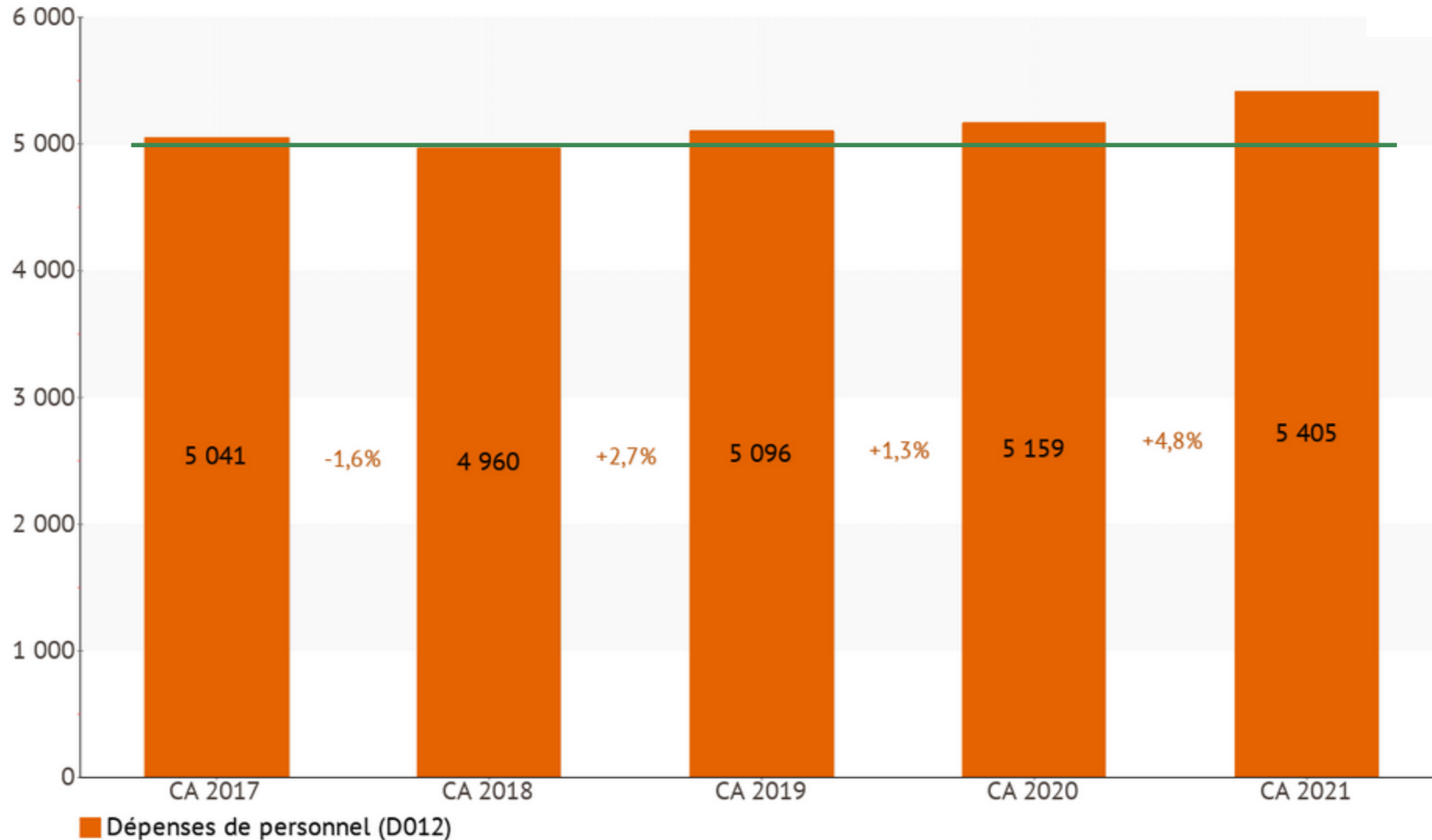


Sur les 4 dernières années, le chapitre 011 enregistre un taux d'évolution moyen inférieur à 2 % avec une progression de 100 K€ entre 2017 (année sans festival) et 2020, traduisant un bon niveau de maîtrise des charges de fonctionnement sur la période

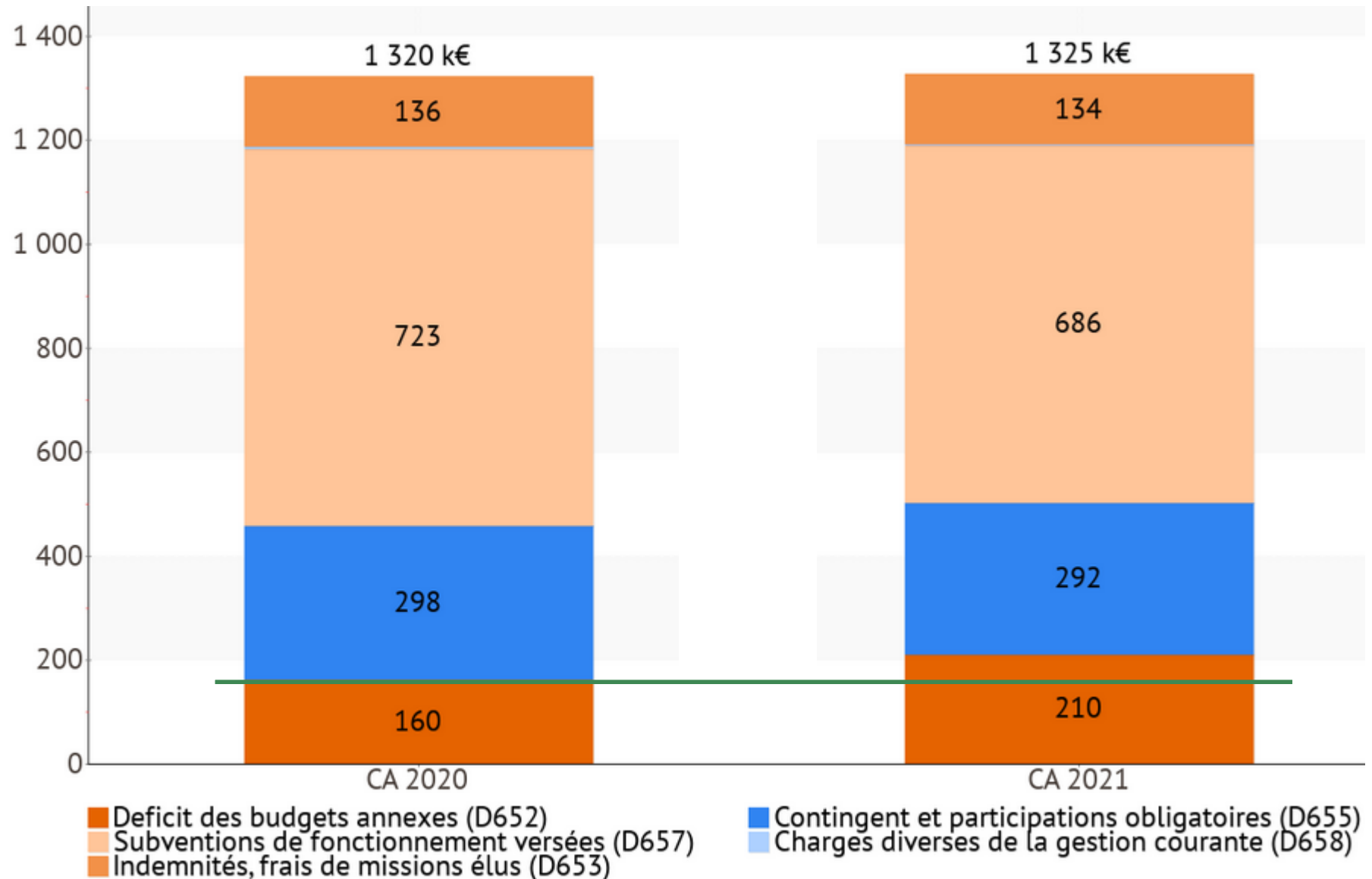


Chapitre 012. Entre 2017 et 2021, l'évolution annuelle moyenne de la masse salariale est restée inférieure à 2 %. Les augmentations constatées en 2021 ont été détaillées lors du R.O.B. 2022

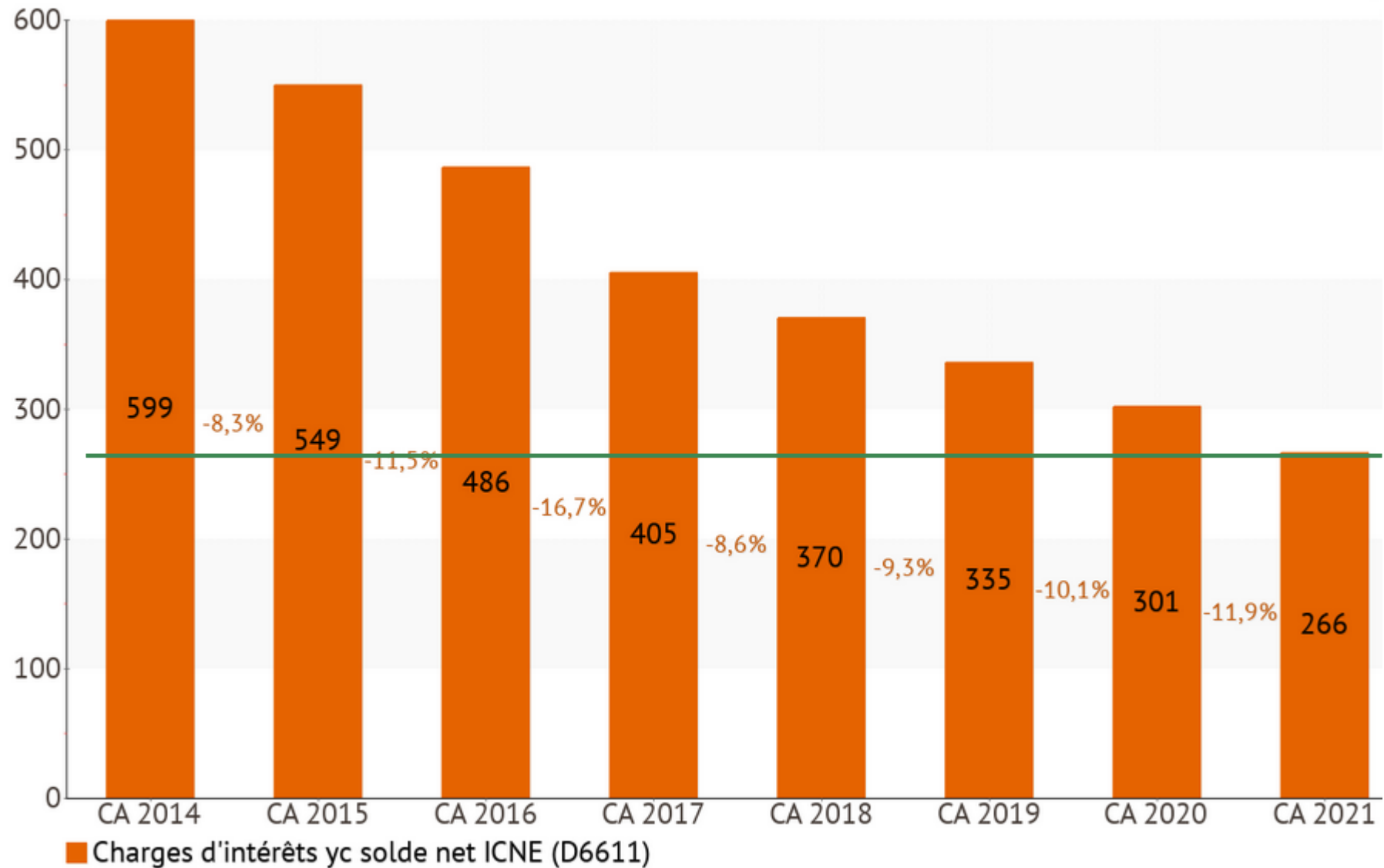
Dépenses de personnel (D012) en k€
Évolution annuelle moyenne : +1,76%



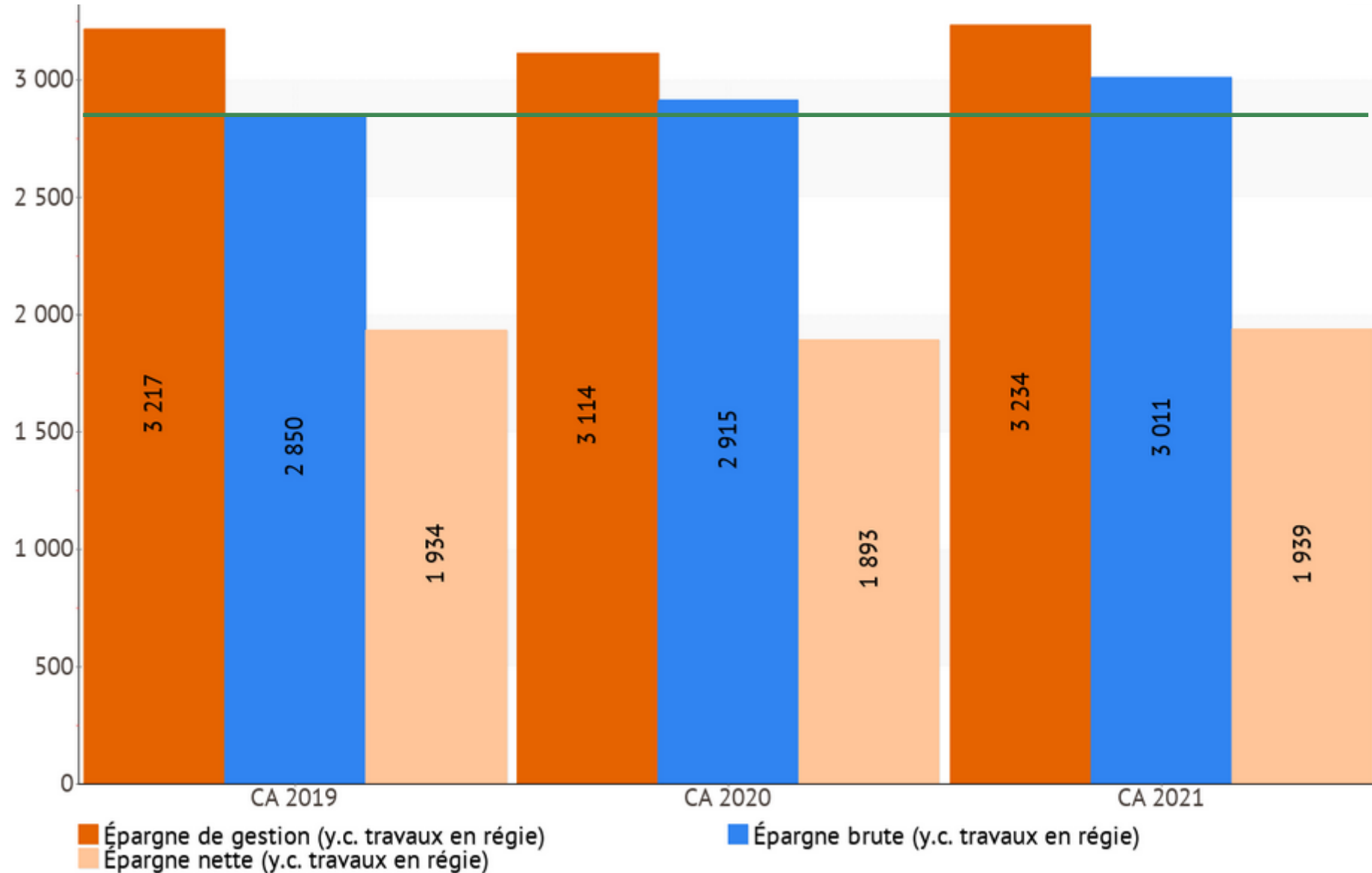
Chapitre 65. Les autres charges de gestion courante se sont élevées à 1 325 K€, stables y compris avec la prise en charge du déficit du budget annexe Le Vallon (+ 50 K€)



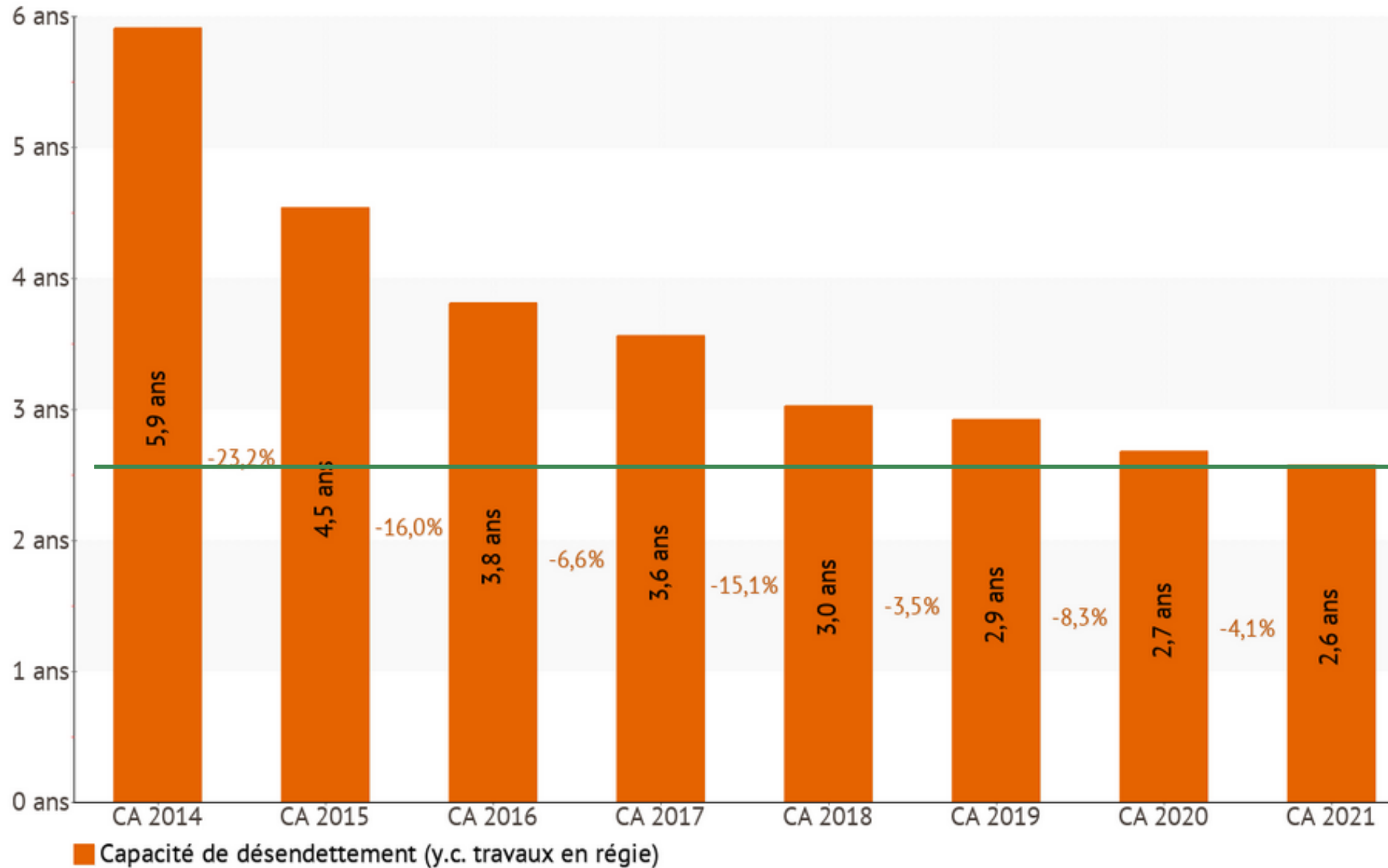
Chapitre 66. Comme indiqué dans le R.O.B., la politique de désendettement de la Ville se traduit chaque année par une baisse des charges financières (- 333 K€ entre 2014 et 2021)



Entre 2019 et 2021, la trajectoire des trois niveaux de solde d'épargne est restée stable, signe de la bonne santé financière de la collectivité



Ramenée à 2,6 ans en 2021, la capacité de désendettement de la Ville se situe très loin du seuil de prudence (7 ans pour les communes de même strate)



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

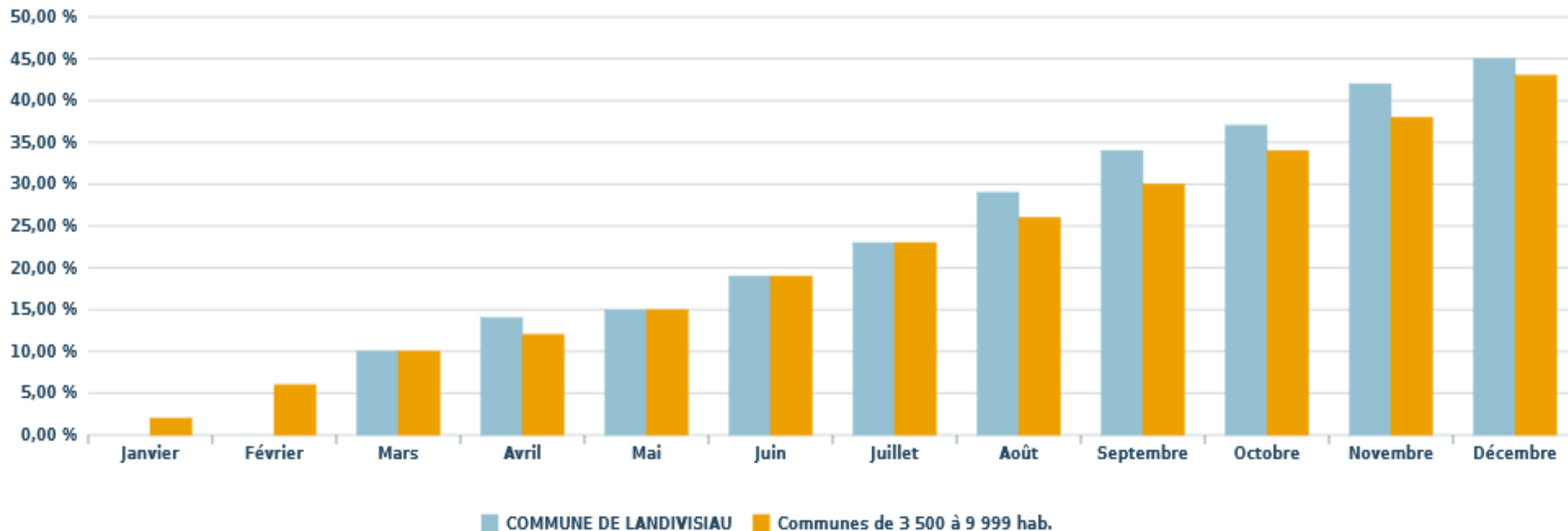
B.P. + D.M.

INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT			
OPERATIONS	BP + DM 2021	CA 2021	%
<u>RECETTES REELLES</u>	3 238 066 €	3 298 045,40 € <i>R.A.R. : 878 364,71 €</i>	128,9 %
<u>DEPENSES REELLES</u>	8 893 966 €	4 178 282,48 € <i>R.A.R. : 3 534 956,97 €</i>	86,7 %
Résultat de clôture 2021		+ 153 452,86 €	
Résultat de clôture 2020 reporté		+ 815 818,87 €	
Résultats de clôture cumulés 2021		+ 969 271,73 €	

En 2021, le taux de consommation des dépenses réelles d'investissement a été tout au long de l'année supérieur ou égal au taux moyen constaté pour les communes de même strate

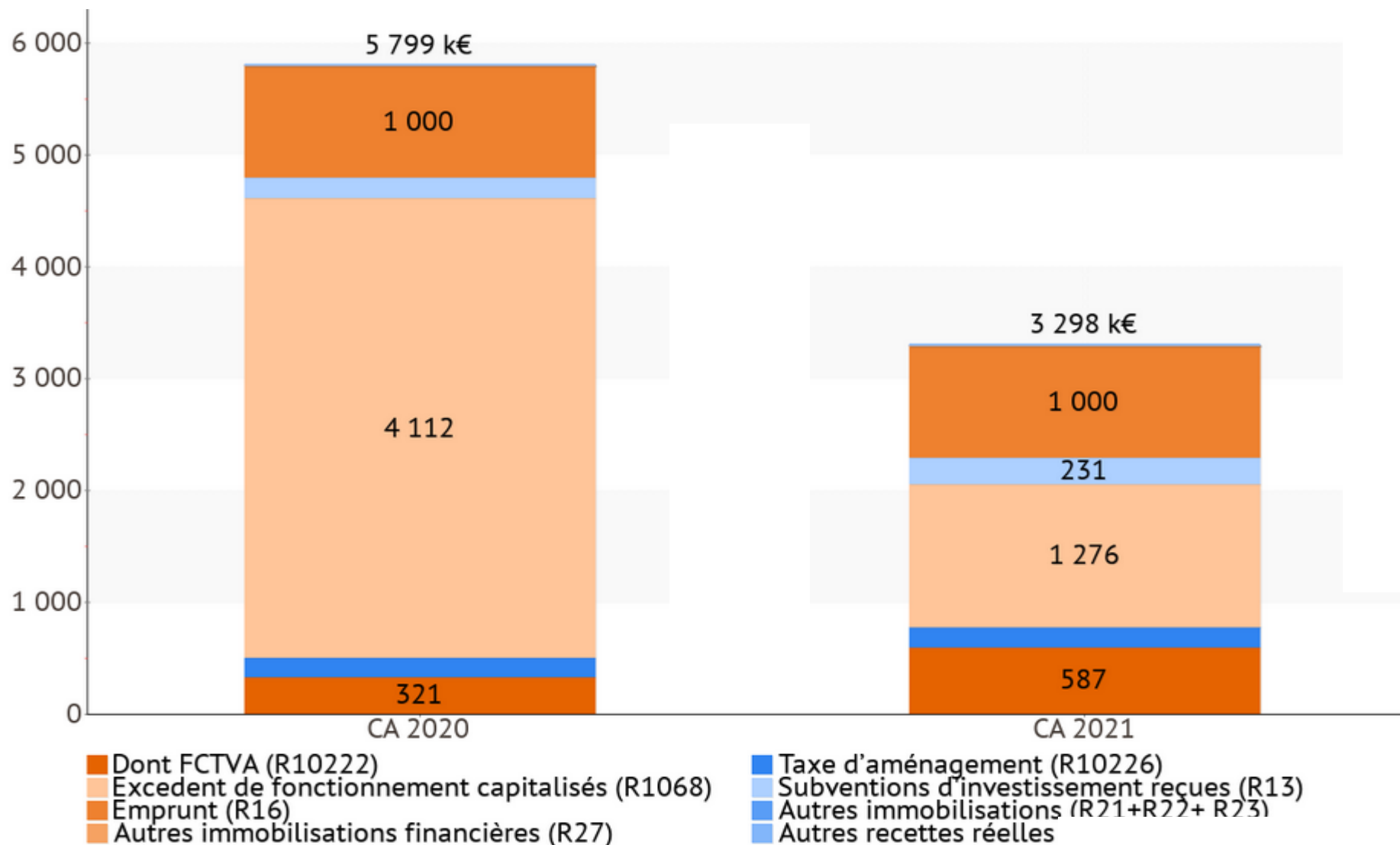
Le taux de consommation des dépenses d'investissement réel



SECTION D'INVESTISSEMENT

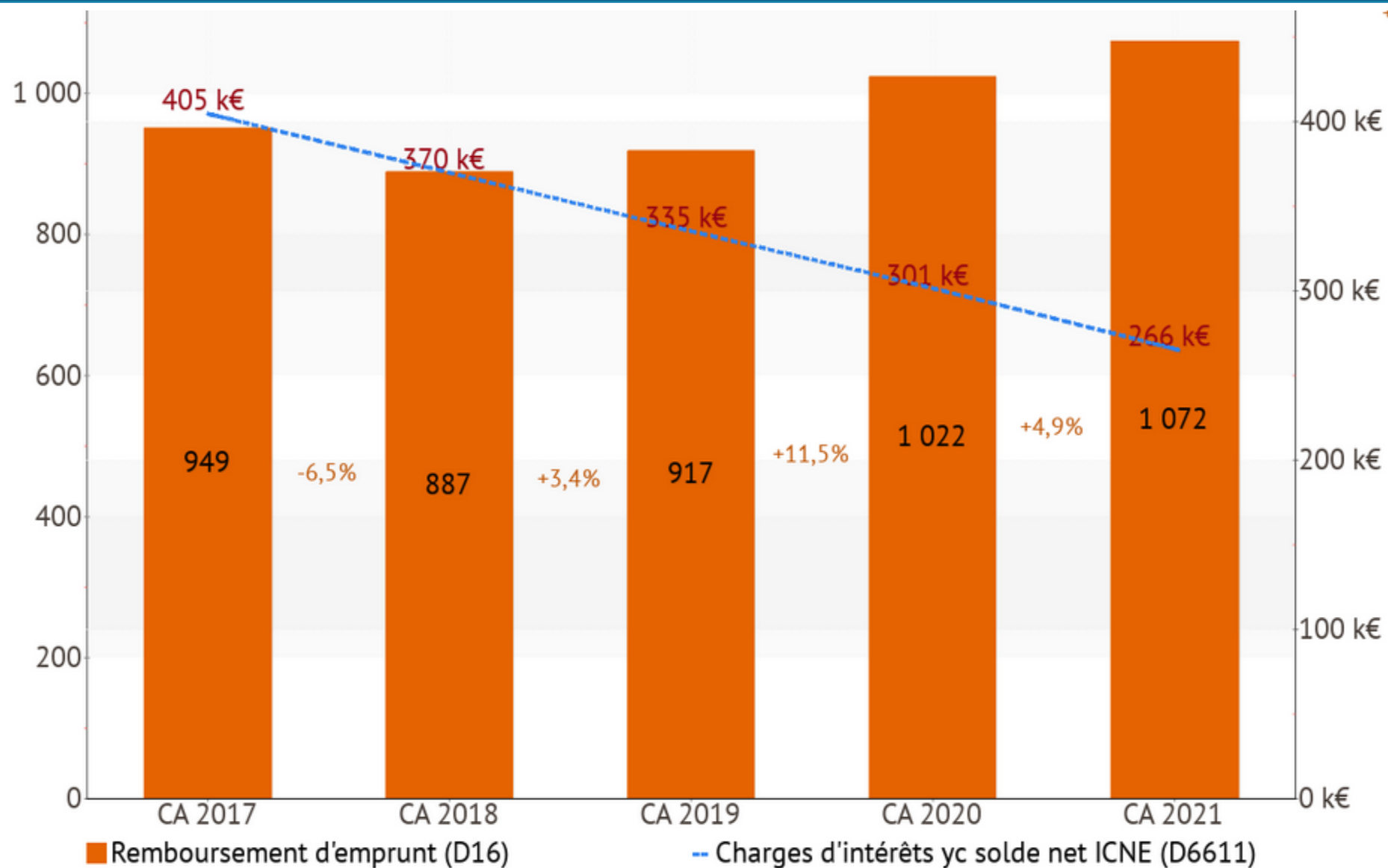
**Zoom sur les principaux
postes de recettes**

En 2021, les recettes d'investissement ont été principalement constituées par l'excédent de fonctionnement capitalisé (1 276 K€), un emprunt de 1 M€ (taux fixe de 0,27 % sur 10 ans), le F.C.T.V.A. (587 K€), les subventions d'investissement (231 K€) et la taxe d'aménagement (188 K€)



SECTION D'INVESTISSEMENT
Zoom sur les principaux
postes de dépenses

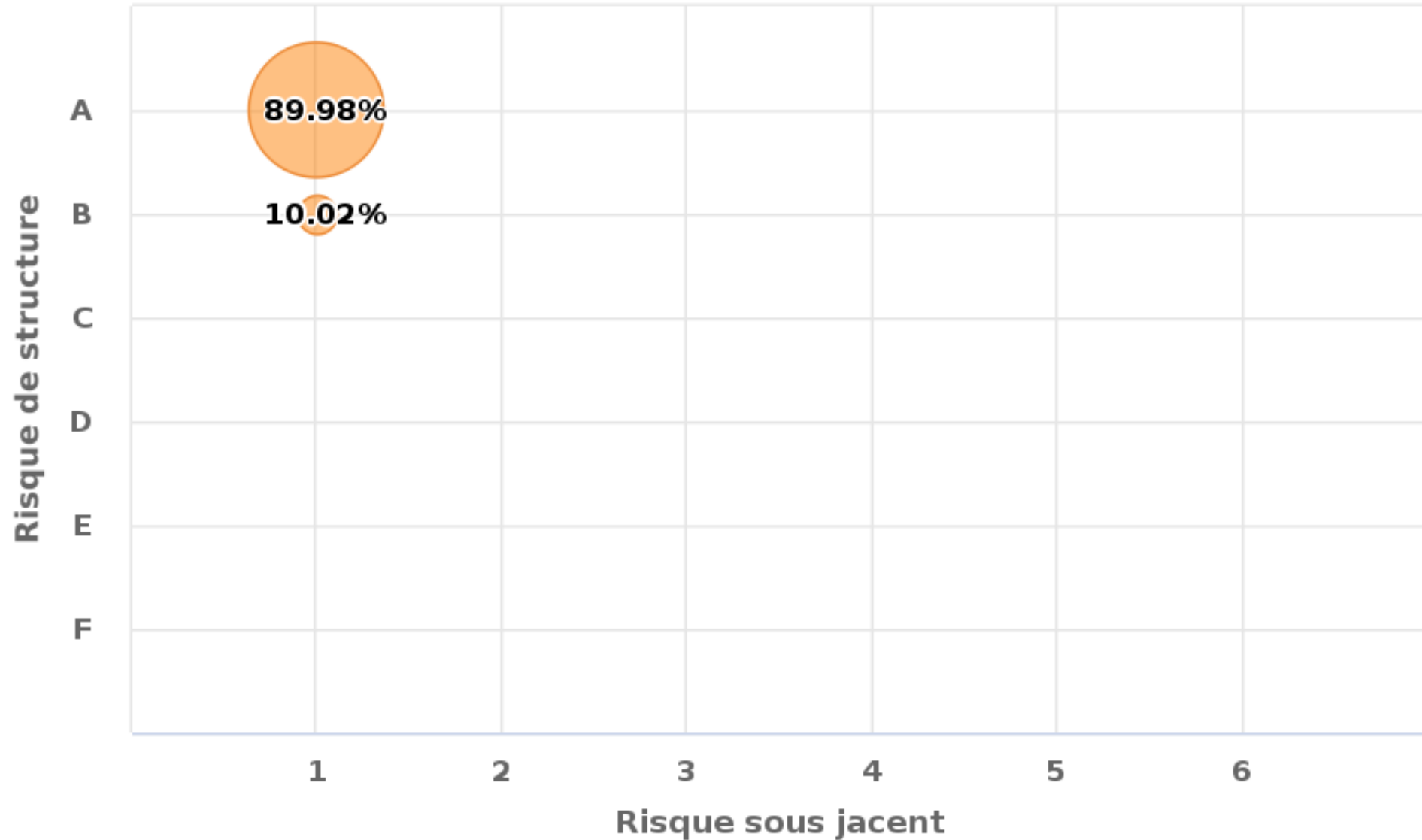
A annuité constante et 2 M€ d'emprunts nouveaux souscrits en 2020 et 2021, le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 1 072 K€ en 2021 (+ 4,9 %/2020), soit une annuité stable à + 5 K€



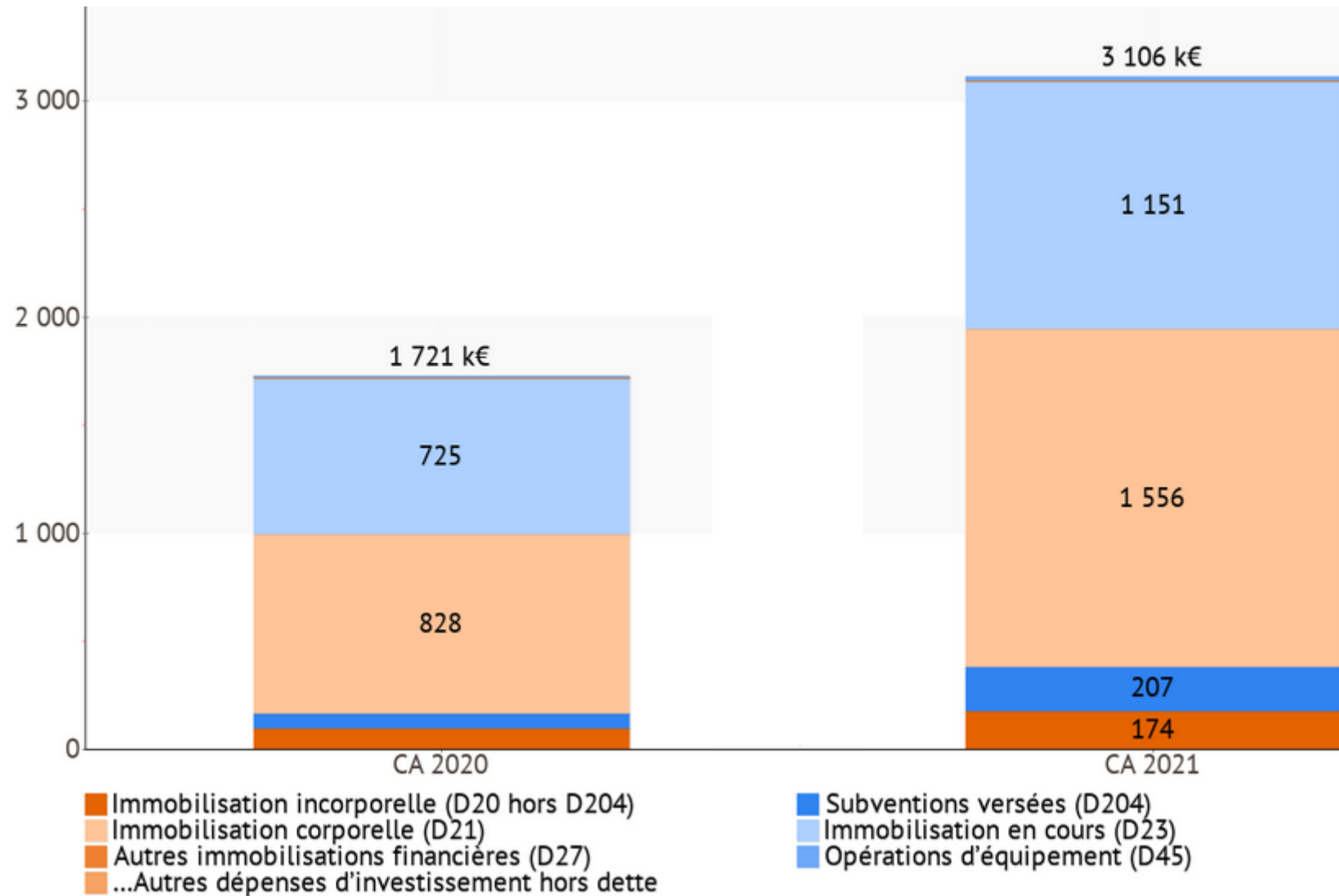
Au 31/12/2021, le capital de la dette restant dû s'élevait à 7 717 K€ répartis comme suit :

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 202 707 €	28,54%
CREDIT AGRICOLE	1 722 072 €	22,31%
SFIL CAFFIL	1 467 483 €	19,02%
ARKEA	925 000 €	11,99%
CREDIT MUTUEL	825 000 €	10,69%
CAISSE D'EPARGNE	575 000 €	7,45%
Ensemble des prêteurs	7 717 262 €	100,00%

Selon la charte de bonne conduite, l'ensemble de la dette de la Ville ne présente aucun risque de structure ni aucun risque sous-jacent



Hors emprunt, les dépenses d'équipement 2021 se sont élevées à 3 106 K€, en forte hausse par rapport à 2020 en grande partie retardée par la crise sanitaire et le report du second tour des élections municipales



Conformément au règlement budgétaire et financier, les dépenses d'investissement sont identifiées par opération. Le taux d'exécution (mandats émis + R.A.R. engagés) est de 85,2 %

Chap/ OPE	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
2046	Attrib. de compensation d'investissement	66 000,00	64 869,53	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 592,81	0,00
221	Opération RESIDENCE MANGIN	1 427,19	1 427,18	0,00
222	Opération COMPLEXE SPORTIF DE KERZOURAT	2 600 200,00	408 083,73	2 044 596,84
223	Opération PLACE LYAUTEY / KERJEAN	1 624,80	0,00	1 624,80
225	Opération VIDEOPROTECTION	18 120,00	12 270,00	5 850,00
226	Opération VALLEE DU LAPIC	20 000,00	2 651,58	13 260,00
227	Opération PROGRAMME ANNUEL VOIRIE	783 909,82	562 432,72	7 442,09
228	Opération KERVIGNOUNEN	172 826,17	54 609,60	113 512,57
229	Opérations NON INDIVIDUALISEES	909 577,29	544 123,75	173 940,21
230	Opération EDIFICES ET MOBILIERS CULTUELS	228 135,42	13 506,06	68 151,83
231	Opération EXT. URBANISATION / ECLAIRAGE PUBLIC	142 910,20	48 250,10	66 585,85
232	Opération AVENUE DE LA LIBERATION	32 945,46	2 233,77	0,00
233	Opération GROUPES SCOLAIRES	516 000,00	101 092,55	399 533,72
234	Opération REFECTION QUARTIER COATQUELFEN	610 000,00	58 778,40	540 291,78
235	Opération RUE DU MANOIR	300 000,00	138 994,48	51 728,02
236	Opération MANGIN / DE MUN	340 000,00	319 811,34	0,00
237	Opération BIBLIOTHEQUE	50 000,00	12 778,27	3 264,00
238	Opération HOTEL DE VILLE	50 000,00	17 952,00	11 424,00
239	Opération ESPACE CULTUREL LUCIEN PRIGENT	200 000,00	158 800,04	0,00
240	Opération RUES YAN D'ARGENT / KERUHEL	600 000,00	552 058,41	28 763,76
241	Opération CONFORTEMENT FALAISE PIERRE LOTI	120 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 763 676,35	3 087 316,32	3 529 969,47

DEBAT

VILLE DE LANDIVISIAU
PROJET DE BUDGET 2022

28 231 741 €

BUDGETS VILLE

BUDGET GENERAL VILLE

28 231 741 €

« LE VALLON »

373 842 €

LOTISSEMENT KERVIGNOUNEN

424 884 €

C.C.A.S.

505 698 €

*(dont 469 917 € de
masse salariale imputée sur le
budget général)*

ADDUCTION EAU POTABLE

1 484 217 €

TOTAL VILLE

30 550 645 €

SYNDICATS GESTION VILLE

PRODUCTION ET TRANSPORT
EAU POTABLE (S.M.I.)

5 277 383 €

ASSAINISSEMENT (S.I.A.L.L.)

3 432 307 €

SIVU CENTRE DE SECOURS

194 459 €

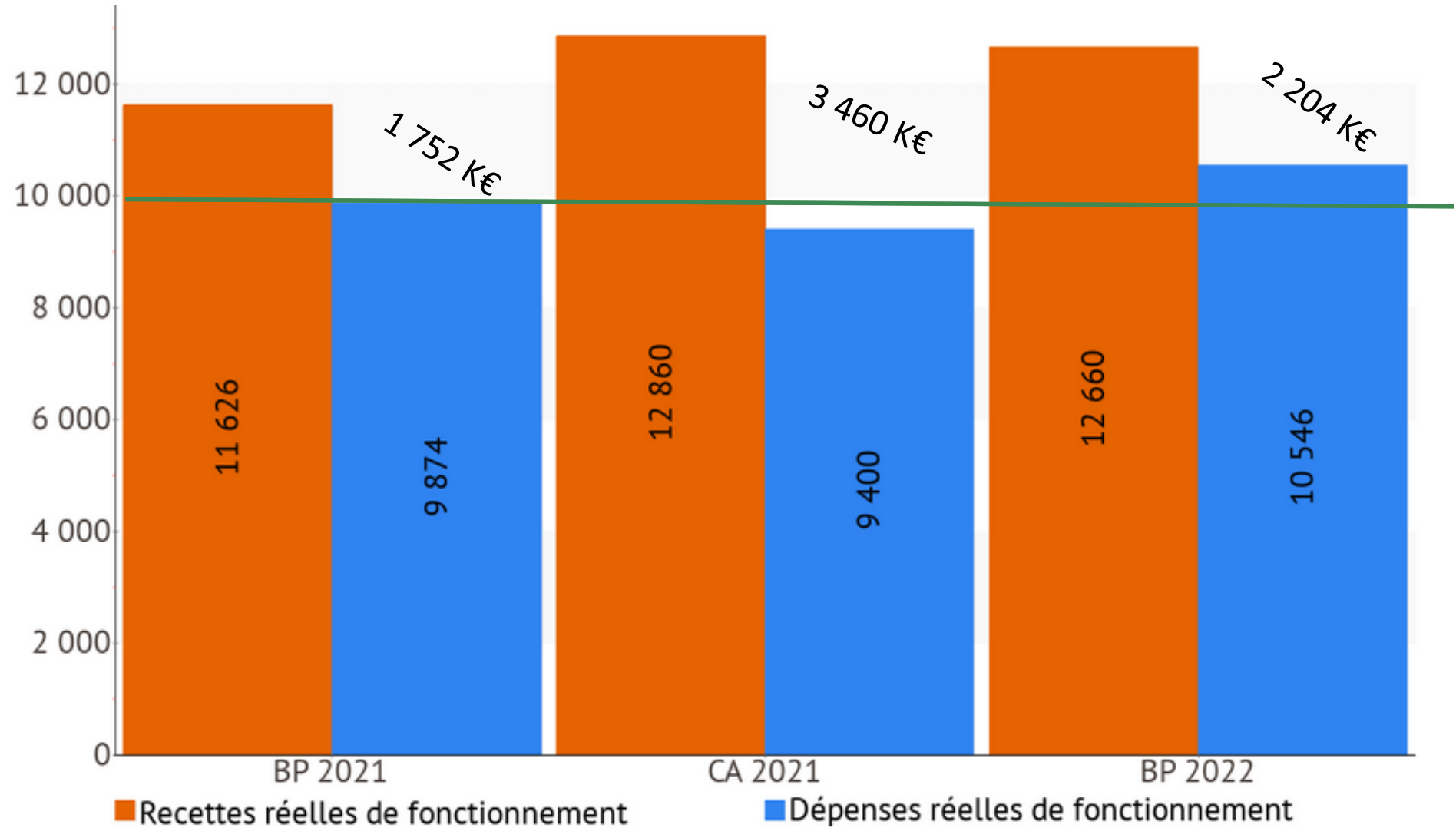
TOTAL SYNDICATS

8 904 149 €

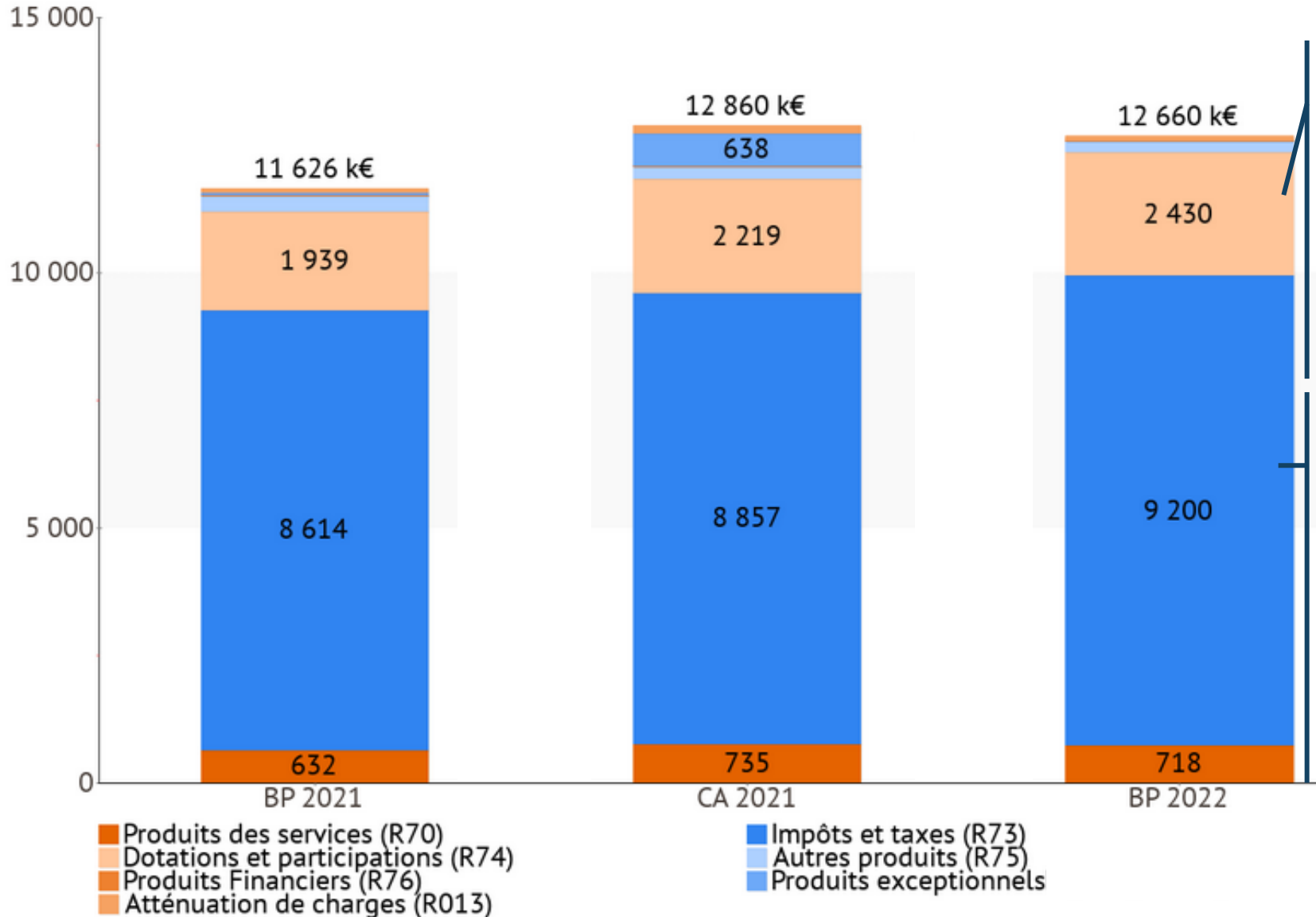
B.P. 2022 : FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	16 922 856,46 €	12 880 108,58 €
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	4 042 747,88 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 922 856,46 €	16 922 856,46 €

Le B.P. 2022 table sur des recettes réelles à hauteur de 12 660 K€, en progression de + 8,9 % / B.P. 2021 et sur des dépenses réelles estimées à 10 546 K€ par rapport à la réalité du fonctionnement des services (taux d'augmentation plus faible que celui des recettes avec + 6,8 % / B.P. 2021)



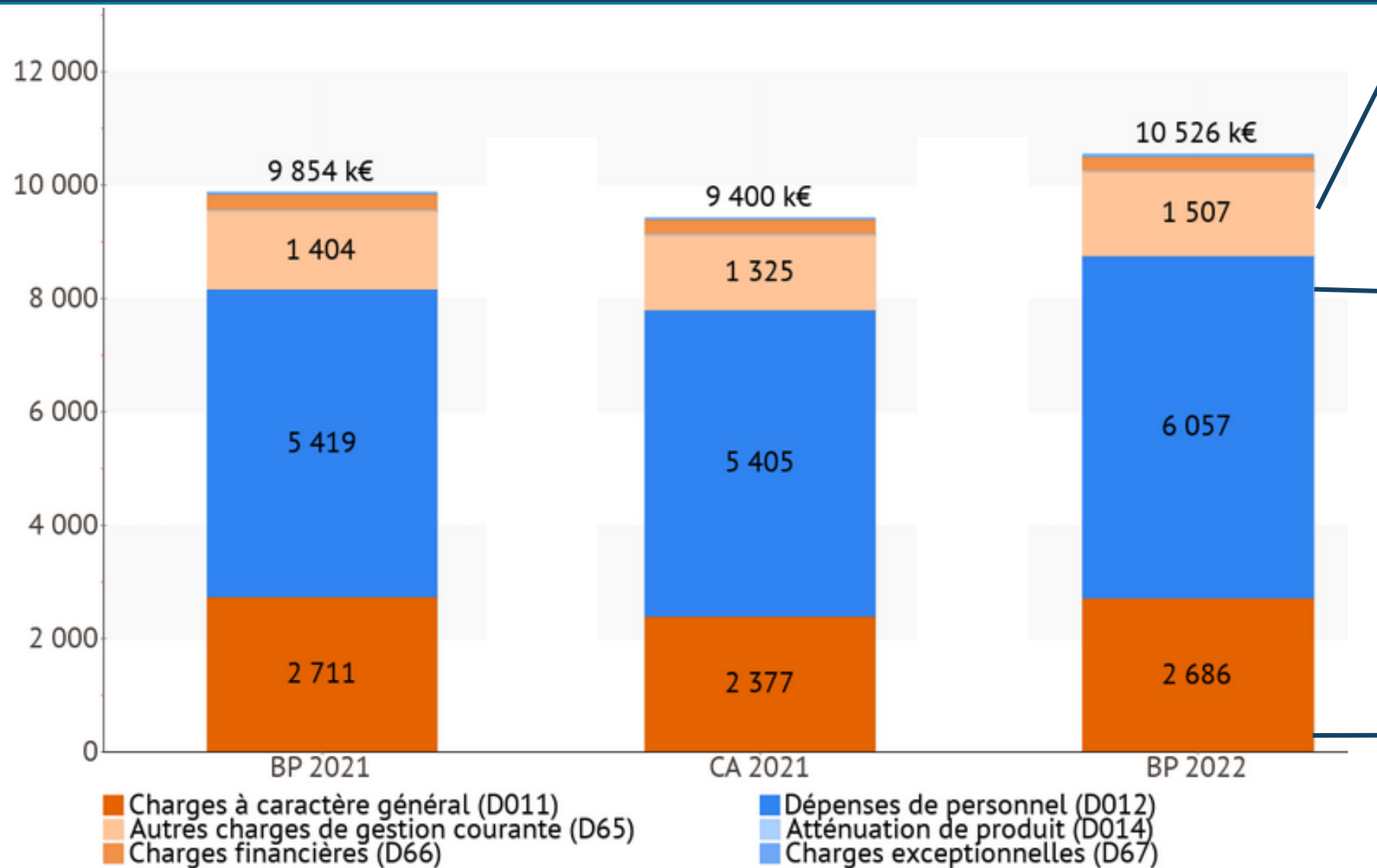
Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 12 660 K€, soit + 1 034 K€ / B.P. 2021. Cette évolution favorable est liée à l'élargissement physique des bases fiscales « entreprises » et « ménages » et à un taux de revalorisation des valeurs locatives cadastrales fixé par la loi à 3,4 %



Depuis 2021, la valeur locative des établissements industriels a été réduite de moitié. Cette exonération fiscale donne lieu à une allocation compensatrice estimée à 715 K€ en 2022 contre 409 K€ en 2021. Avec un écrêtement estimé à 21 K€, la DGF 2022 est évaluée à 610 K€.

L'augmentation des produits de la fiscalité est estimée à 480 K€ / BP 2021. Les produits T.H. sont évalués à 103 K€. Le coefficient correcteur instauré par la réforme fiscale sur la taxe sur le foncier bâti a été fixé à 1,066346. Le produit attendu avec ce coefficient passe de 350 K€ en 2021 à 403 K€ estimés en 2022.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 10 526 K€, soit + 672 K€ / BP 2021 correspondant à une évolution de + 6,8 % pour l'essentiel due aux dépenses de personnel



Augmentation de la subvention d'équilibre « budget Le Vallon » pour la saison culturelle

Incidences en année pleine :

- de la revalorisation du RI agents de catégorie C et des avantages sociaux,
- des renforts de personnels (1 C.T.M, 2 D.S.TM., 1 C.C.A.S. et 1 service comptable),
- des avancements et des promotions internes,
- des remplacements suite à cessation d'activité,
- des 4 scrutins électoraux.

Inflation et augmentation de la facture énergétique.
Externalisation de la régie son & lumière spectacles vivants

Sans comptabiliser le virement à la section d'investissement (6 443 K€) et la dotation aux amortissements (903 K€), la répartition fonctionnelle du B.P. 2022 se présente comme suit :

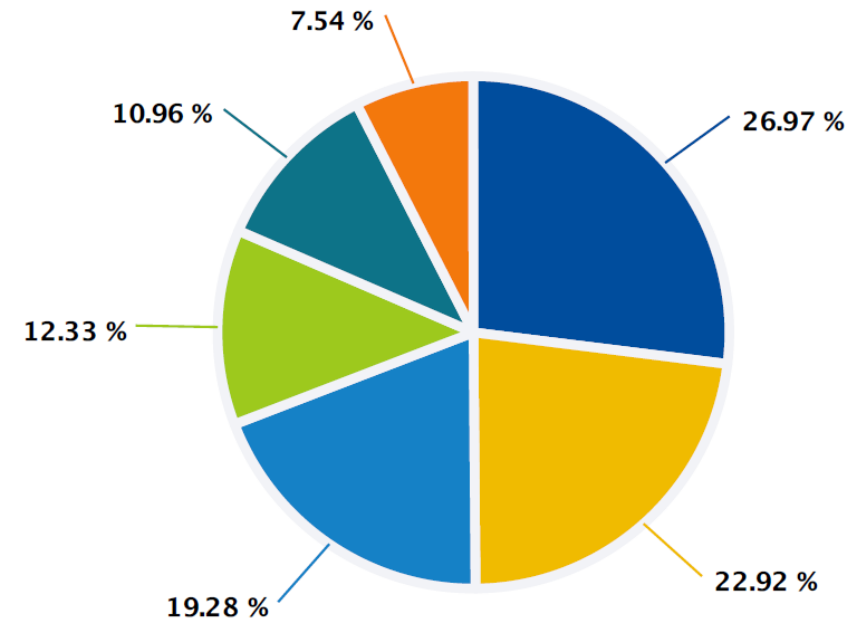
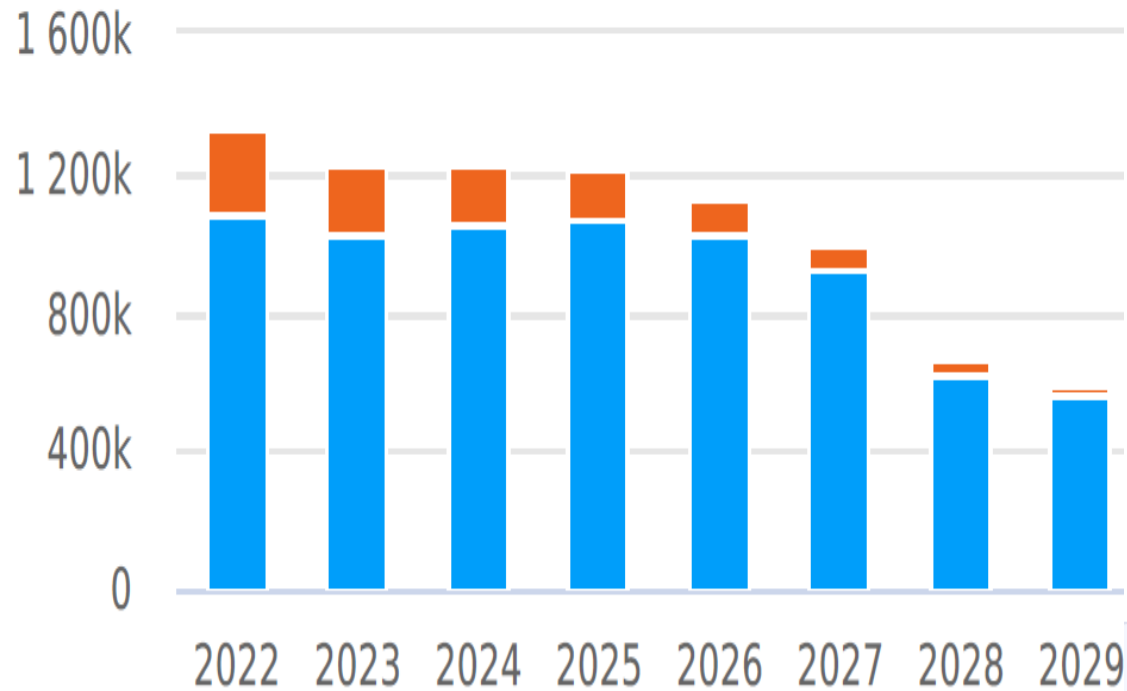
FONCTION	TOTAL
Opérations non ventilables	576 610 €
Services généraux	3 682 115 €
Sécurité et salubrité publique	508 300 €
Enseignement formation	1 280 144 €
Culture (y compris budget annexe « Le Vallon »)	1 247 127 €
Sport et jeunesse	1 269 617 €
Interventions sociales / santé / famille	588 018 €
Aménagement et services urbains, environnement	1 771 064 €

B.P. 2022 : INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	6 167 092,19 €	9 461 247,98 €
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	3 534 956,97 €	878 364,71 €
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	969 271,73 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 702 049,16 €	11 308 884,42 €

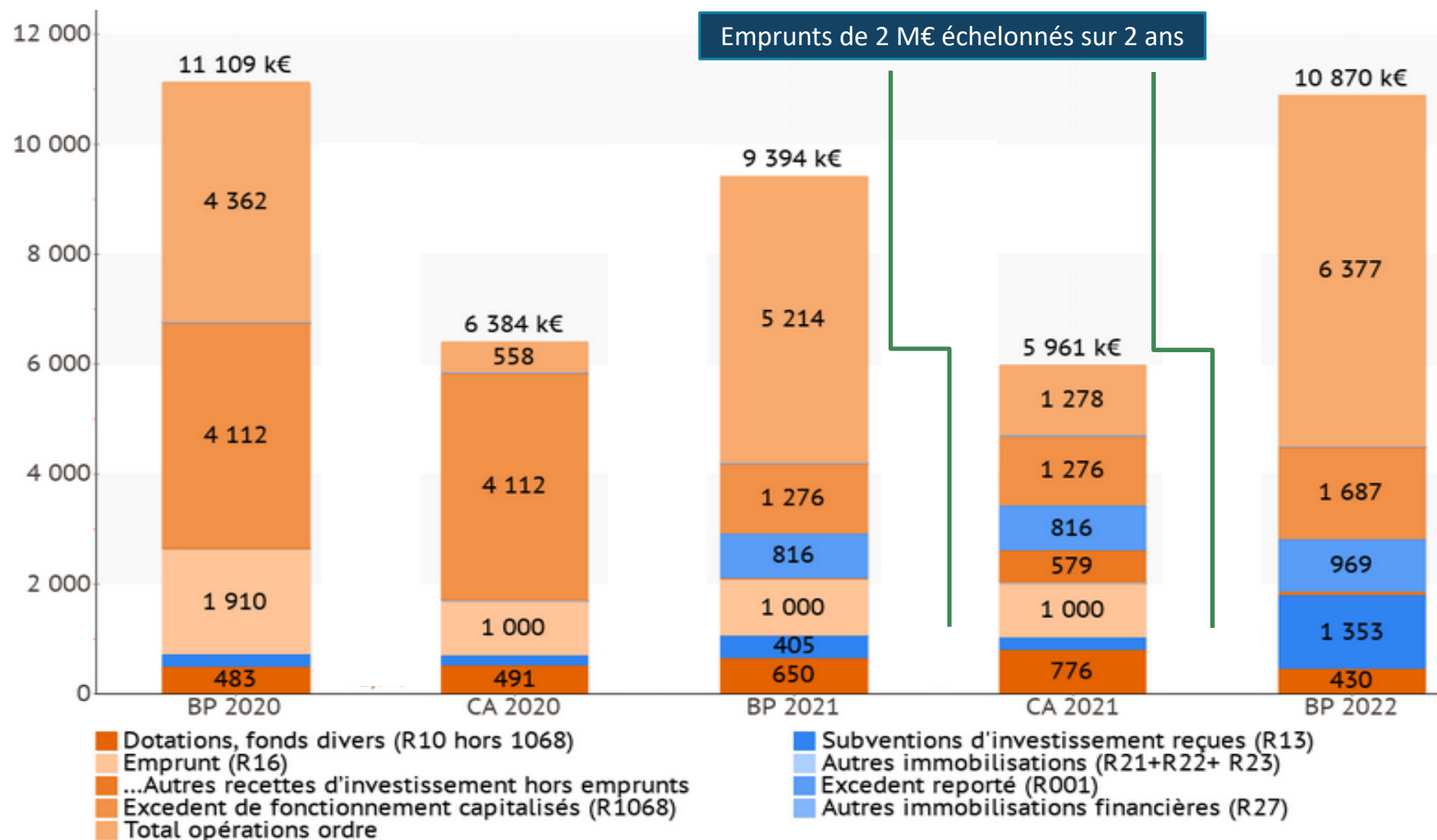
En 2022, l'annuité de la dette s'élèvera à 1 326 K€. Sans nouvel emprunt, un palier de près de 330 K€ sera marqué en 2027 pour atteindre 666 K€ dès 2028

● Intérêts ● Capital

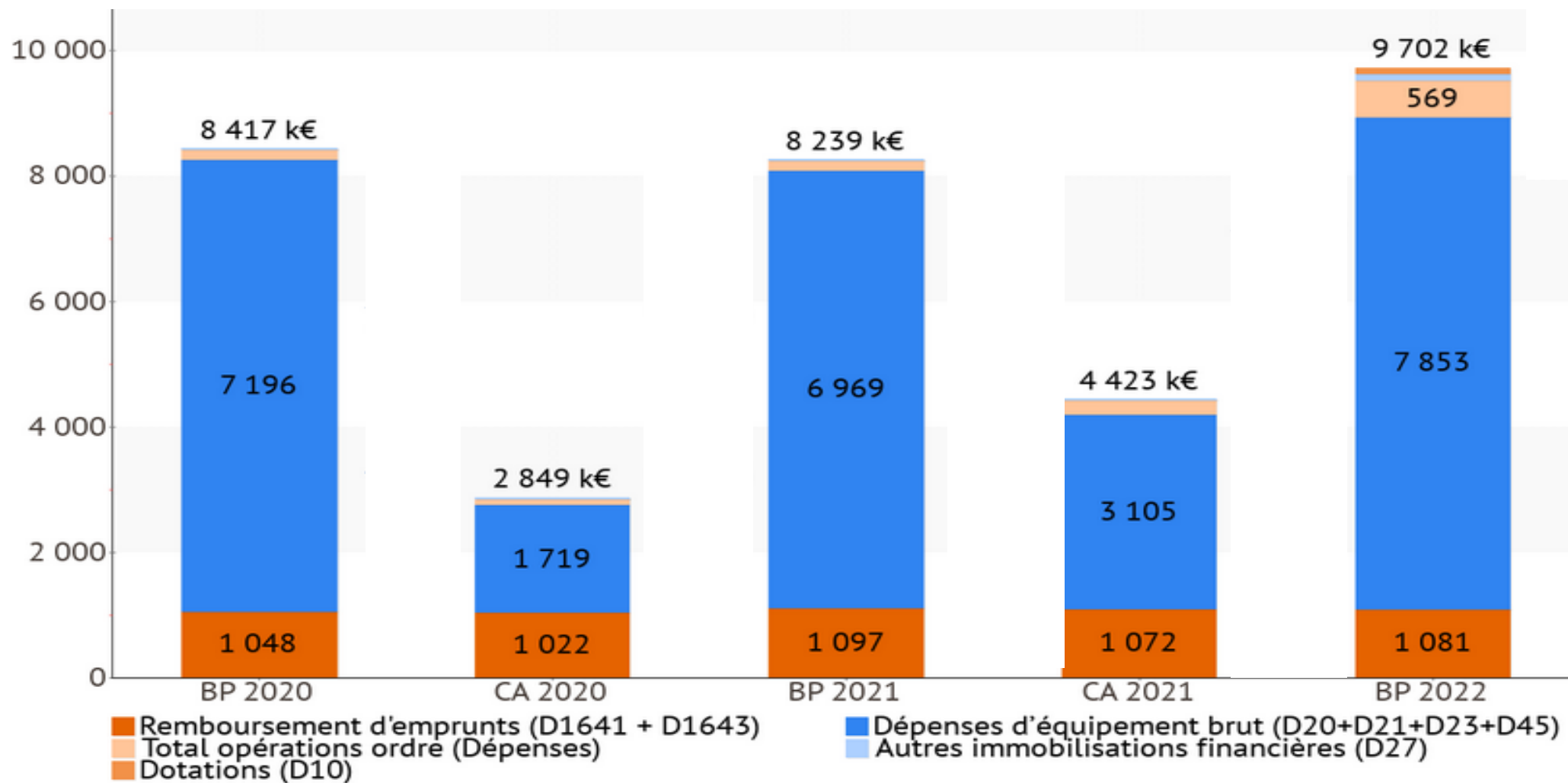


● CDC ● CREDIT AGRICOLE ● SFIL ● ARKEA ● CREDIT MUTUEL ● CE

Recettes 2022 : virement section de fonctionnement (5 474 K€), excédent de fonctionnement capitalisé (1 687 K€), excédent d'investissement reporté (969 K€), dotations aux amortissements (903 K€), subventions notifiées (1 353 K€), F.C.T.V.A. (260 K€), taxe d'aménagement (170 K€)



Dépenses 2022 : remboursement du capital emprunté 1 081 K€, opérations d'équipement (avec R.A.R. 2021 et cpt de 1/3) 7 613 K€, participation S.D.E.F. 120 K€, reversement C.C.P.L. 65 K€, apurement du compte 1069, opération d'ordre 569 K€



P.P.I 2022 - 2024

**Avec les R.A.R. 2021, les prévisions de dépenses du P.P.I 2022-2024 s'établissent à 16,9 M€.
Sans recours à l'emprunt, les ressources propres 2022-2024 sont évaluées à 18,1 M€**

Libellé	RAR 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
RECETTES INVESTISSEMENTS				
FCTVA		260 000 €	717 347 €	776 729 €
SUBVENTIONS		474 160 €	100 000 €	100 000 €
TAXE AMENAGEMENT		170 000 €	150 000 €	150 000 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE		1 687 321 €		
AUTO FINANCEMENT N		5 075 453 €	3 770 000 €	3 770 000 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS HORS EMPTUNT	3 495 552,27 €	7 666 934 €	4 737 347 €	4 796 729 €
EQUILIBRE PREVISIONNEL		3 398 844 €	364 347 €	61 729 €

Libellé	RAR 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
1 : REQUALIFICATION URBAINE				
228 - Kervignounen	113 512,57 €	10 000 €	- €	- €
234 - Réfection du quartier de Coatquelfen	540 291,78 €	- €	- €	- €
235 - Rue du Manoir	51 728,02 €	- €	- €	- €
236 - Rue Mangin / De Mun		473 000 €	- €	- €
244 -Petite ville de demain		315 000 €	900 000 €	800 000 €
226 - Vallée du Lopic	13 260,00 €	35 000 €	- €	35 000 €
241 - Confortement de falaise rue Pierre Lotti	- €	50 000 €	300 000 €	- €
Total	718 792,37 €	883 000 €	1 200 000 €	835 000 €
2 : BATIMENTS COMMUNAUX				
221 - Résidence Mangin	- €	333 960 €	- €	- €
222 - Complexe sportif de Kerzourat	2 044 596,84 €	275 000 €	50 000 €	- €
225 - Vidéoprotection	5 850,00 €	1 000 €	- €	- €
230 - Edifices et Mobiliers Culturels	68 151,83 €	140 000 €	250 000 €	120 000 €
233 - Groupes Scolaires	399 533,72 €	37 000 €	50 000 €	50 000 €
237 - Bibliothèque	3 264,00 €	255 000 €	1 150 000 €	1 000 000 €
238 - Hôtel de Ville	11 424,00 €	20 000 €	200 000 €	1 500 000 €
239 - Espace culturel Lucien Prigent	- €	30 000 €	10 000 €	10 000 €
Total	2 532 820,39 €	1 091 960 €	1 710 000 €	2 680 000 €
3 : VOIRIE RESEAUX DIVERS				
223 - Place Lyautey Kerjean	1 624,80 €	- €	- €	- €
227 - Programme Annuel de voirie	7 442,09 €	450 000 €	450 000 €	450 000 €
231 - Extension urbanisation - Eclairage public	66 585,85 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
240 - Rues Yann d'Argent / Kerhuel	28 763,76 €	- €	- €	- €
242 - Rue Joffre		260 000 €		
243 - Rue de Keravel _ Allée de la Croix		353 000 €	253 000 €	
Total	104 416,50 €	1 183 000 €	823 000 €	570 000 €
4 : OPÉRATIONS NON AFFECTÉES				
229 - Opérations non individualisées	173 940,21 €	925 000 €	450 000 €	450 000 €
Total	173 940,21 €	925 000 €	450 000 €	450 000 €
5. PARTICIPATIONS				
Total		185 130 €	190 000 €	200 000 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT	3 495 552,27 €	4 268 090 €	4 373 000 €	4 735 000 €

Le P.P.I. 2022 – 2024 compte 19 opérations :

- 5 concernent des travaux de requalification urbaine,
- 8 concernent des travaux de rénovation des bâtiments communaux,
- 4 concernent des travaux de modernisation des voies et réseaux, y compris sur l'ensemble du parc d'éclairage public,
- 1 regroupe différentes opérations non individualisables,
- 1 concerne les participations versées (C.C.P.L. et S.D.E.F.)

Pour 2022, les opérations non individualisées (n° 229) comprennent notamment les ouvertures de crédits pour les acquisitions suivantes :

Camion PL grue VOLVO	230 000 €
Acquisitions foncières	100 000 €
Interventions sur bâtiments communaux	75 000 €
Renouvellement VL (menuiserie - espaces verts)	60 000 €
Renouvellement camion benne 3,5 T (voirie)	50 000 €
Renouvellement feux tricolores (2 carrefours)	50 000 €
Aire de jeux (sol souple et jeux)	45 000 €
Réfection aire de lavage centre technique	45 000 €
Renouvellement matériels et mobiliers	45 000 €
Renouvellement VL (bâtiment)	35 000 €
Programme renouvellement postes informatique	15 000 €
Equipements service culturel	10 000 €
Caisson benne	7 000 €

DEBAT